

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2130 - 29 mai 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Pour une Europe débarrassée de la dictature des financiers

Votez

Lutte Ouvrière !

30, 31 mai et 1^{er} juin



La Fête !



Sommaire

Européennes

- p. 5 ■ Votez pour les listes Lutte Ouvrière !
- p. 4 ■ Le député malade veut nous faire travailler pendant nos arrêts
 - Sarkozy à Abu Dhabi
 - Super-prime pour Dassault

Leur société

- p. 6 ■ Darcos : bientôt des policiers dans les écoles ?
 - Banlieue de Toulouse : agression d'une enseignante
 - Grenoble : mobilisation contre une expulsion
- p. 7 ■ Les délinquants financiers protégés
 - Tapie : le retour ?
 - Carrefour au tribunal

Dans les entreprises

- p. 8-9 ■ Hôpitaux Rennes, Lyon, Continental, Cramif, La Poste Beauvais
- p. 13 ■ Le 13 juin et ensuite !

Dans le monde

- p. 10 ■ États-Unis : Obama et les tribunaux d'exception
 - Irlande : l'Église et ses tortionnaires
- p. 11 ■ Fillon VPR des multinationales françaises
 - Nigéria, Niger

La Fête de Lutte Ouvrière

p. I à IV

Réunions publiques avec les candidats des listes de Lutte Ouvrière

Pour une Europe débarrassée de la dictature des financiers !

Pour exprimer la colère des classes populaires !



Nathalie Arthaud
porte-parole de Lutte Ouvrière

TOURS

Mercredi 3 juin à 20 h 30
avec **Nathalie ARTHAUD** et **Marie SAVRE**

Centre de vie du Sanitas - 10 Place-Neuve

LILLE

Mercredi 3 juin à 20 h
avec **Éric Pecqueur**

Maison de l'Éducation Permanente
Place Georges-Lyon

LE MANS

Mercredi 3 juin à 20 h 30
avec **Yves CHEERE**,

Maison des Associations - Salle n°2 - rue d'Arcole

BOBIGNY

Mercredi 3 juin à 20 h
avec **Jean-Pierre MERCIER** et **Sophie ROBIN**

Salle municipale de la rue Racine

BORDEAUX

Mercredi 3 juin à 20 h 30

avec **Sandra TORREMOCHA** et **Guillaume PERCHET**

Établissement municipal du Grand Parc - Place de l'Europe

COMPIÈGNE

Mercredi 3 juin à 19 h

avec **Anne ZANDITENAS** et **Hélène BECHERINI**

Salle 4, annexe de la mairie, rue de la Surveillance

LA CIOTAT

Mercredi 3 juin à 19 h

avec **Guy Dubost**

TOULON

Jeudi 4 juin à 19 h

avec **Isabelle Bonnet** et **Agnès Benkemoun**

Salle Arnal - La Rode, rue Vincent-Scotto

TOULOUSE

Jeudi 4 juin à 20 h 30

avec **Sandra TORREMOCHA**

Salle municipale - 22, allée de Barcelone

LA ROCHELLE

Jeudi 4 juin à 20 h

Avec **Valérie HAMON** et **Antoine COLIN**

Salle Amos-Barbot - 37, rue du Collège

BEAUVAIS

Jeudi 4 juin à 19 h 30

avec **Renée POTCHTOVIK**

Salle n°2 du Pré-Martinet, rue du Pré-Martinet

BOURG-EN-BRESSE

Jeudi 4 juin à 19 h 30

avec **Vincent GOUTAGNY** et **Éric LAHY**

Maison des Syndicats - Champ de foire (Allée des Brotteaux)

DIJON

Jeudi 4 juin à 19 h

avec **Claire ROCHER**

Maison de quartier - Allée de Grenoble - Fontaine d'Ouche

CAEN

Jeudi 4 juin à 18 h 45

avec **Pierre CASEVITZ**

Groupe scolaire Henri-Brunet - Avenue du 6 juin - Tramway : Quai de Juillet

MONTLUÇON

Jeudi 4 juin à 18 h 30

avec **Marie SAVRE**, et **Véronique DREYFUS**

Salle Salicis - 1, rue Lavoisier

LE HAVRE

Jeudi 4 juin à 18 h 30

avec **Pascal LE MANAC'H**

Salle René Cassin - 130, rue Anatole France

BASTIA

Vendredi 5 juin à 18 h

avec **Bernard Mattei**

Maison des Associations, Couvent Sant'Angelo, rue Sant'Angelo

GRENOBLE

Vendredi 5 juin à 20 h

avec **Chantal GOMEZ** et **Rémi ADAM**

Salle Millet - Rue Millet

MONTREUIL

Vendredi 5 juin à 20 h

avec **Jean-Pierre MERCIER**

École Jules-Ferry II 56, rue Parmentier

TROYES

Vendredi 5 juin à 18 h

avec **Pierre BISSEY**

Amphithéâtre du Petit Louvre (entre la préfecture et la cathédrale)

MÉRIGNAC

Vendredi 5 juin à 20 h 30

avec **Guillaume PERCHET** et **Nelly MALATY**

Salle de la Glacière

MONTPELLIER

Vendredi 5 juin à 18 h 30

avec **Sandra Torremocha** et **Maurice Chayne**

Salle Guillaume de Nogaret, Espace Pitot, près du Peyrous

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia (télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

LO audio (version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 25 mai

Pour une Europe débarrassée de la dictature des financiers

Avec le début officiel de la campagne pour les élections au Parlement européen du 7 juin, celles-ci occupent les discours des dirigeants politiques, les colonnes des journaux et les temps d'antenne de la radio et de la télévision. Mais cela n'intéresse guère les classes populaires, bien plus préoccupées par les vagues de licenciements, la montée du chômage et la dégradation continue de leurs conditions d'existence.

Il n'y a pas besoin de sortir de l'école des Sciences politiques pour savoir que le Parlement européen, quelle que soit sa composition, ne peut rien contre les licenciements et les fermetures d'usines.

Sur les questions importantes, le Parlement européen ne sert qu'à entériner les décisions prises à l'unanimité par les différents gouvernements de l'Union européenne, gouvernement Sarkozy-Fillon y compris. Aussi, espérer que les institutions européennes fassent quoi que ce soit qui améliore le sort des classes populaires, c'est l'espérer du gouvernement français lui-même.

Les dirigeants des partis qui gouvernent aujourd'hui ou qui ont gouverné hier, et qui prétendent que si l'on vote pour eux l'Europe sera meilleure, sont des menteurs professionnels.

Et ce sont des menteurs peu convaincants, à en juger par l'abstention record que tout le monde prévoit. Cette abstention massive annoncée concerne surtout l'électorat populaire. Il faut croire que, tout en rejetant la droite, l'électorat populaire ne fait pas confiance pour autant au Parti Socialiste et à ses compagnons de route du passé ou du présent.

Mais s'abstenir de voter, ce n'est pas vraiment prendre position. C'est plus ambigu que de faire un geste politique conscient.

S'il est vain d'espérer quelque changement que ce soit d'une modification de la composition du Parlement européen, ces élections permettent au moins d'exprimer une opinion. Ce serait dommage que seules s'expriment les opinions des électeurs qui se considèrent représentés par les grands partis qui se succèdent au pouvoir.

Les listes Lutte Ouvrière présentes dans toutes les circonscriptions de métropole se situent sur le terrain de l'opposition radicale à la politique de tous ces partis qui

mènent leur action en fonction de la gestion capitaliste de la société. Cette politique est désastreuse pour les classes populaires.

Voter pour les listes Lutte Ouvrière, c'est voter évidemment contre Sarkozy et sa clique antiouvrière, mais c'est aussi montrer clairement qu'on est conscient que le Parti Socialiste, s'il revient au pouvoir, continuera à gouverner au profit des grands groupes industriels et financiers, comme il l'a toujours fait dans le passé, flanqué ou pas du Parti Communiste. Les élections sont destinées à duper la population et à lui faire croire à un changement, alors même que rien ne change dans le rapport de forces entre le grand capital et les classes exploitées. Le véritable pouvoir reste entre les mains des grands bourgeois, des banquiers, des groupes capitalistes qui dominent l'économie en France, comme en Europe, comme dans le monde.

Et ce sont eux qui, pour s'enrichir encore plus en profitant de la crise dont ils portent l'entière responsabilité, abaissent le pouvoir d'achat des salariés, suppriment des emplois, ferment des entreprises, quitte à ruiner des régions entières. C'est à leur profit que le gouvernement détourne une part croissante de l'argent public, qui manque ensuite aux services publics indispensables : écoles des quartiers populaires, hôpitaux, transports publics.

Alors, voter pour Lutte Ouvrière, c'est affirmer que vous en avez assez ! C'est refuser de laisser le terrain aux politiciens qui représentent les différentes nuances d'une même politique menée dans l'intérêt de la bourgeoisie, surtout la grande.

C'est affirmer que les travailleurs doivent imposer leurs exigences de survie : interdiction des licenciements, partage du travail entre tous sans diminution de salaire, augmentation générale des salaires et des retraites et leur indexation sur les prix.

Voter pour Lutte Ouvrière, c'est affirmer qu'il faut ôter aux capitalistes leur pouvoir absolu et soumettre les entreprises et les banques au contrôle de la population laborieuse !

Alors, aux élections européennes du 7 juin, votez pour les listes Lutte Ouvrière !

Arlette LAGUILLER

• Prix du lait

Les producteurs toujours mobilisés

Les producteurs de lait maintiennent leur pression sur les industriels de l'agro-alimentaire, les grandes enseignes de la distribution et les pouvoirs publics.

Le 25 mai, les accès de nombreuses laiteries ainsi que de dizaines de sites de transformation appartenant à des groupes comme Lactalis, Entremont ou Danone ont été bloqués, tandis que les rayons de certains hypermarchés ont été vidés de leur produits laitiers, que les manifestants ont distribués aux consommateurs.

Les producteurs, qui dénoncent l'effondrement des prix de

30 % sur un an, réclament un prix qui leur permette de vivre, soit 305 euros les mille litres, contre environ 210 euros actuellement.

Le problème ne touche pas que les producteurs français. Des manifestations ont d'ailleurs été organisées dans plusieurs pays d'Europe, notamment en Allemagne, en Espagne et en Belgique avec des délégations des différents pays, pour alerter l'opinion sur la chute brutale des prix et la menace qu'elle fait planer sur l'avenir de nombreuses exploitations.

Les industriels et les pouvoirs publics mettent en avant le recul

de la demande et la baisse des cours sur les marchés mondiaux. Pourtant, les consommateurs n'ont vu la répercussion de cette baisse ni sur le prix du lait, ni sur les produits dérivés comme les laitages ou les fromages.

En fait, les producteurs de lait sont victimes de l'organisation capitaliste de ce secteur, comme du reste de l'économie, une organisation faisant que les grands groupes laitiers et la grande distribution peuvent faire leur beurre en imposant leur diktat aux producteurs, mais aussi aux consommateurs.

Roger MEYNIER

Dans les médias

Nathalie Arthaud sur Public Sénat, vendredi 29 mai à 18 h, sera l'invitée de la rédaction.

Arlette Laguiller sur RTL, samedi 30 mai à 9 h 15, sera l'invitée d'Alba Ventura.

Nathalie Arthaud sur France 3, samedi 30 mai 2009 dans le 19/20, elle sera interviewée en duplex de la fête de Lutte Ouvrière à Presles.

Nathalie Arthaud sur France 5, dimanche 31 mai 2009 à 17 h 45, participera à l'émission *Riposte* consacrée aux élections européennes.

Nathalie Arthaud sur Canal+, lundi 1^{er} juin 2009 à 07 h 40 sera l'invitée de *La Matinale*.

Nathalie Arthaud sur RTL, mardi 2 juin 2009 à 19 h 15, sera l'une des invités de *On refait le monde*.

• Travailler quand on est en arrêt

Le malade, c'est le député !

Le député UMP Frédéric Lefebvre, porte-parole du même parti, a déposé à l'Assemblée nationale un amendement visant à autoriser les salariés en congé maladie, congé maternité, congé parental d'éducation ou congé de présence parentale, à pouvoir continuer à travailler chez eux, via le télétravail.

Pour trouver un semblant de justification à sa proposition délirante, Lefebvre met bien sûr en avant le volontariat, ce même volontariat que le gouvernement nous ressort pour le travail du dimanche, ou les patrons comme ceux d'Hewlett-Packard pour des

réductions volontaires des salaires !

Lefebvre se moque bien sûr des salariés, malades ou pas, mais il n'oublie pas les patrons à qui il fait miroiter de nouvelles réductions de charges sociales, « financées par les économies réalisées par la Caisse d'assurance-maladie qui n'aurait plus à verser d'indemnités au télétravailleur » !

Lefebvre s'est manifestement fait une spécialité des déclarations provocantes. C'est lui qui, pour lutter contre la délinquance des mineurs, avait proposé la détection de troubles du comportement chez les enfants dès le plus jeune âge. C'est lui qui avait dit, en parlant

de l'immigration et des sans-papiers, que la dénonciation était « un devoir républicain ». Lefebvre est-il chargé de lancer des ballons d'essai avant le gouvernement, ou bien cherche-t-il à se faire entendre et, qui sait, à attirer l'attention de Sarkozy à la recherche de « têtes nouvelles » pas toutes issues du PS ? En ce cas il a fort à faire car, en matière de propositions provocantes, on avait déjà eu droit à une Christine Lagarde proposant aux retraités de travailler au-delà de 70 ans, toujours au volontariat bien sûr, sous prétexte que, même à un âge avancé, on peut garder la forme. Rachida Dati, la ministre de la Justice, avait montré, elle, com-

ment on pouvait retourner au bureau, quelques jours après son accouchement.

Le gouvernement n'a pour le moment pas suivi Lefebvre, bien que Xavier Bertrand, ancien ministre du Travail et secrétaire général de l'UMP, se soit montré favorable à son amendement. Lefebvre se dit bien décidé à continuer à défendre ce qu'il ose appeler « un nouveau droit pour les salariés ». Mais les « nouveaux droits » à la sauce Lefebvre, comme les « réformes de la société française » à la sauce Sarkozy-Fillon, sont autant de régressions sociales ou de projets dans ce sens.

Cédric DUVAL

• Des militaires français à Abu Dhabi

Sarkozy a sa base

Pour la première fois depuis cinquante ans, la France a ouvert le 26 mai une base militaire à l'étranger, hors de son pré carré d'Afrique.

Elle est située à Abu Dhabi, dans le golfe Arabo-Persique, une région qui regorge de pétrole, de dictatures et de bases militaires américaines. Les 467 militaires français qui y seront stationnés prêteront la main à la stabilité régionale, c'est-à-dire à la mainmise de l'impérialisme sur les ressources pétrolières. Bien sûr, l'armée américaine et ses supplétifs locaux y pourvoient largement, et depuis longtemps. Mais, de la part de Sarkozy qui a inauguré lui-même la base, il s'agit de démontrer que l'impérialisme français veut aussi avoir sa part. Il a d'ailleurs affirmé que, si l'Iran attaquait les Emirats, il attaquait la France, mettant dès à présent l'armée française aux premières loges en cas de nouveau conflit au Moyen-Orient.

En plus d'unités de la marine et de l'armée de l'air, plus spécialement tournées vers l'Irak et l'Iran, la base française sera dotée d'un camp d'entraînement à la guerre urbaine. Cela pourrait s'avérer nécessaire dans des pays où sept émirats règnent sans partage sur une population comprenant 80 % de travailleurs immigrés privés de tout droit. Les troupes françaises du golfe Persique sont programmées pour faire le même métier que les forces françaises stationnées en Afrique : tirer dans le tas en cas d'émotion populaire.

Il n'y a pas d'armée sans marchands de canons, et ceux-là faisaient bien partie de la délégation venue avec Sarkozy. Les dirigeants de Dassault, EADS, Thales espèrent bien continuer à être les fournisseurs

de l'armée des Émirats unis qui a un budget de 20 milliards de dollars par an.

Coller aux basques de l'impérialisme américain en se donnant l'air de jouer dans la même catégorie, soutenir acti-

vement des dictatures rétrogrades, profiter de l'occasion pour vendre des engins de mort, c'est toute la politique étrangère du gouvernement.

Paul GALOIS



• Cadeau

Super-prime à la casse pour Dassault

L'aviation d'Abu Dhabi veut bien acheter 63 avions Rafale à Dassault, mais demande qu'on lui reprenne ses 63 Mirage usagés. Quand il s'agit d'un particulier qui achète une voiture neuve, c'est le vendeur qui reprend l'ancienne. En revanche dans le cas de Dassault, si c'est bien l'industriel qui va vendre les avions neufs, il est probable que c'est l'État français qui va

racheter les vieux...

Ainsi Dassault, qui bénéficie déjà de toutes les aides accordées aux grands groupes capitalistes, aura vu en outre son Rafale en partie financé par l'État, acheté par l'armée française en nombre suffisant pour le rentabiliser, proposé par les diplomates et les militaires français aux quatre coins du monde, sans succès à vrai dire jusqu'à présent, et maintenant

en partie payé grâce à la super-prime à la casse accordée à Abu Dhabi pour ses Mirage.

Mais rien n'est trop cher pour maintenir au premier rang Dassault, chevalier de la libre entreprise, une des premières fortunes de France et qui n'a jamais de mots assez durs pour fustiger l'État qui dépense trop pour assister... les pauvres.

P. G.

• Affaire Coupat

L'acharnement continue

Julien Coupat passait une nouvelle fois devant le juge d'instruction le 27 mai, et son avocat devait demander une nouvelle fois sa libération. C'est la cinquième demande, la justice et la police s'acharnant, en vain, à donner de l'épaisseur à un dossier totalement inconsistant dans une affaire de sabotage de caténaires d'une ligne TGV, rebaptisé acte « terroriste » !

La semaine dernière – est-ce un hasard ? – plusieurs personnes ont été arrêtées à Rouen, en Seine-Maritime et à Forcalquier, dans les Alpes-de-Haute-Provence. Les premières, sous prétexte qu'elles auraient été des « proches » de Julien Coupat et qu'elles auraient été présentes en Grèce, au même moment que lui. Les autres, accusées d'avoir pris en photo et d'avoir diffusé ce qui serait l'interphone de la résidence secondaire du directeur central du Renseignement intérieur ! Bien que le lieu ne soit pas identifiable, cet acte serait considéré comme « une menace de commettre un délit ou un crime ».

Les Rouennais comme les Provençaux ont été libérés sans qu'aucune charge puisse être retenue contre eux. Heureusement pour les pandores que le ridicule ne tue pas, sinon, ce serait l'hécatombe dans les rangs de la police « antiterroriste » !

Le problème, c'est que ces arrestations se sont faites, selon les interpellés et leurs avocats, à grand renfort de manœuvres d'intimidation ; les policiers sont arrivés chez les Rouennais « avec un bélier » alors que la porte était ouverte ; une jeune femme a été placée dans une cellule « avec une lumière blanche éblouissante » et les gardes à vue ont été très longues, comme c'est l'usage pour les « terroristes ».

Le problème, c'est aussi la détention de Julien Coupat, accusé d'être le chef d'un ne sait quelle bande, détention qui dure depuis le 15 novembre 2008. Quand il dit, dans une déclaration au *Monde*, que la prolongation de sa détention est, de la part de l'appareil policier, « une petite vengeance bien compréhensible au vu des moyens mobilisés, et de la profondeur de l'échec », les derniers développements de cette affaire, l'absurdité de ces arrestations, ne peuvent que lui donner raison.

Sylvie MARÉCHAL

• Le 7 juin,

Votez pour les listes de Lutte Ouvrière !

Pour les élections européennes du 7 juin, des listes Lutte Ouvrière sont présentes dans les sept circonscriptions métropolitaines.

La classe capitaliste prélève sur les travailleurs de quoi faire face à l'aggravation de la crise qu'elle a elle-même provoquée. Elle est aidée par la politique de Sarkozy, qui gouverne entièrement dans l'intérêt du grand patronat et des banquiers. C'est eux qu'il entend d'abord secourir face à la crise, au prix d'une nouvelle aggravation des conditions d'existence des classes populaires. Et ses collègues des autres gouvernements européens mènent exactement la même politique.

Il n'y a pas de remède à cette crise, dans le cadre de l'économie capitaliste. Les charlatans qui le prétendent veulent d'abord sauver les banques et les patrons de l'industrie, en laissant au capital privé ses profits, et à l'État la charge de payer les pertes. Et ce que l'État donne aux banquiers ou aux patrons de l'automobile, il ne le donnera pas aux écoles, au système hospitalier, aux services publics, c'est-à-dire à ce qui est utile à l'ensemble de la population et vital pour les plus pauvres.

Il faut que le monde du travail se défende. Il est indispensable d'arracher au grand patronat et aux financiers le contrôle qu'ils ont sur l'économie.

Le premier pas dans cette direction serait la suppression de toutes les lois qui protègent le secret commercial et le secret bancaire. Il faut rendre publiques toutes les comptabilités des grandes

entreprises, afin de connaître les ramifications de leurs circuits financiers. La population pourra alors vérifier que, malgré la crise, il est possible de préserver tous les emplois en répartissant le travail entre tous, sans diminution des salaires, à condition d'imposer pour une fois des sacrifices aux actionnaires. Elle pourra vérifier aussi qu'il est possible d'augmenter les salaires et les retraites de façon conséquente, afin de stopper la détérioration du pouvoir d'achat qu'entraînent les hausses de prix.

Voter Lutte Ouvrière, ce sera au moins saisir l'occasion offerte par ces élections pour exprimer la

colère populaire, mais aussi pour dire qu'il faut en finir avec la dictature des financiers sur l'économie.

Nous ne nous faisons aucune illusion sur le rôle du Parlement européen mais, dans cette campagne pour son élection, nous tenons à défendre ces idées. Face à la grave crise de l'économie capitaliste, nous voulons faire entendre une voix communiste révolutionnaire, car en définitive c'est la seule voie d'avenir pour la société.

Nous appelons tous nos militants, nos sympathisants, nos amis, à nous aider à exprimer ces idées, en faisant campagne pour les listes de Lutte Ouvrière.

Dans la campagne officielle des élections européennes

Comme toutes les formations qui n'ont pas de groupe parlementaire, Lutte ouvrière n'aura droit qu'à deux brefs « modules » dans le cadre de la campagne officielle. Une raison de plus pour en noter les horaires de passage, afin de ne pas les manquer.

Un clip de 1'15" sera diffusé le vendredi 29 mai

- sur France 2 : après les journaux télévisés de 13 heures et de 20 heures, et immédiatement après le programme de première partie de soirée ;
 - sur France 3 : après l'édition de Soir 3 ;
 - sur France 4 : vers 18 h 30 (mais l'horaire peut changer en fonction de la retransmission du tournoi de Roland-Garros) ;
 - sur France 5 : vers 18 h 45, après « C dans l'air », et vers 22 h 20, avant la rediffusion de la même émission ;
 - sur France Inter : avant le bulletin d'information de 14 heures.
- Un clip dit « long » de 2'17", sera diffusé le lundi 1^{er} juin
- sur France 2 : immédiatement après *Télé-matin* ;
 - sur France 3 : vers 17 h 45, avant les messages publicitaires précédant *Questions pour un champion* ;
 - sur France 4 : vers 12 h 45, avant la retransmission de Roland Garros ;
 - sur France 5 : vers 13 h 30, avant le *Magazine de la santé* ;
 - sur France Inter : immédiatement après le journal de 20 heures.

• Campagne officielle télévisée

« Vous avez la parole ! », mais pas trop !

Avec l'ouverture officielle de la campagne pour l'élection au Parlement européen, on explique que, cette fois encore, la parole va être donnée au peuple. Un droit à la parole qui reste fortement contingenté et qui profite surtout à ceux qui l'ont déjà abondamment.

Ainsi, par exemple, la loi donne accès à la télévision dans le cadre de la campagne radio-télévisée à tous ceux qui présentent des listes à cette consultation, à condition que ces listes soient présentes dans cinq des sept circonscriptions qui divisent le territoire métropolitain, à laquelle il faut en ajouter une huitième qui regroupe l'ensemble des DOM-TOM, englobant donc dans un même ensemble les Antilles, la Guyane, la Réunion, la Nouvelle-Calédonie, Saint-Pierre et Miquelon.

La loi précise que les accès à l'antenne doivent, durant la période de campagne officielle, se faire à égalité. Sauf que, cette fois encore, il y en a qui sont plus égaux que d'autres. Ceux qui disposent d'un groupe parlementaire constitué ont droit de se répartir deux heures d'antenne. Ils sont six dans ce cas : l'UMP, le Modem, le PS, le Front de gauche qui regroupe le PCF et le Parti de Gauche de Mélenchon, et le Parti des Radicaux de Gauche qui, curiosité, ne dispose pas d'un groupe constitué à l'Assemblée nationale et, mieux encore, ne présente pas de liste à l'élection européenne, mais disposera quand même, comme les cinq

autres « grands partis », de 20 minutes d'émission qu'il utilisera... pour expliquer pourquoi il n'a pas déposé de candidature dans cette élection !

Les autres formations – elles sont 17 dans ce cas – qui sont présentes dans au moins cinq circonscriptions, dont Lutte ouvrière, se partageront une heure d'émission, soit pour chacune... 3 minutes 32 secondes, divisées en deux modules, l'un d'une minute 15, l'autre de 2 minutes 17. Une heure pour les groupes non représentés au Parlement, et si par aventure il n'y en avait que deux ou trois ? Rassurez-vous, la loi veille. Si un tel cas se présentait, elle prévoit qu'aucune de ces listes ne pourrait disposer de plus de 5 minutes. Pas question de laisser ouverte l'éventualité, fort peu probable en l'occurrence, que deux ou trois listes puissent avoir droit, un peu trop, à la parole...

Ce qui se passe dans ce domaine est à l'image de ce que recouvre le terme de « démocratie » dans un pays qui n'est pas avare dans l'utilisation des grands mots. Un humoriste disait, d'une formule, que la démocratie c'est « cause toujours »... à condition toutefois de ne pas laisser trop de temps à ceux qui risquent de troubler le consensus. Mais il n'y a pas lieu de geindre. Cet exemple illustre, mieux que de longs discours, ce qu'il faut entendre par égalité selon les règles que définissent ceux qui nous gouvernent.

Jean-Pierre VIAL

À propos d'une erreur dans les informations du ministère de l'Intérieur Communiqué de Lutte Ouvrière

Lutte Ouvrière tient à informer du fait que contrairement à une information erronée publiée sur le site du ministère de l'Intérieur jusqu'à lundi 25 mai à 18 h 43, et rectifiée depuis, les listes Lutte Ouvrière soutenues par Arlette Laguiller ont bien été validées pour les sept circonscriptions de l'hexagone. L'erreur du ministère de l'Intérieur concernait la liste

Sud-Ouest conduite par Sandra Torremocha, qui était absente du récapitulatif. Elle a fait que plusieurs rédactions ne nous ont pas fait figurer parmi les partis présents dans toute la métropole. Des faits qu'il est utile de signaler, même si la rectification a maintenant été faite.

Paris le 26 mai 2009

Nos listes

Ci-dessous les deux premiers candidats de chaque liste

Circonscription du Sud-Est

(Corse, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes)

Nathalie Arthaud enseignante

François Roche

ouvrier dans l'aéronautique

Circonscription de l'Est

(Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Lorraine, Franche-Comté)

Claire Rocher infirmière au CHU de Dijon

Thomas Rose enseignant

Circonscription Massif-Central - Centre

(Auvergne, Limousin et Centre)

Marie Savre formatrice au centre d'apprentissage du bâtiment

Éric Bellet

ouvrier dans l'industrie du caoutchouc)

Circonscription de l'Ouest

(Bretagne, Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes)

Valérie Hamon conductrice de train

Eddy Le Beller technicien chantiers navals

Circonscription de l'Île-de-France

Jean-Pierre Mercier

ouvrier de l'automobile

Sophie Robin factrice

Circonscription du Nord-Ouest

(Basse et Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais et Picardie)

Éric Pecqueur ouvrier dans l'automobile

Anne Zanditenas enseignante

Circonscription du Sud-Ouest

(Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées)

Sandra Torremocha enseignante

Guillaume Perchet électronicien

• Bientôt des policiers dans les écoles ?

Darcos abuse de la démagogie sécuritaire

Le 19 mai, dans la région de Bordeaux, deux enfants de 6 et 10 ans, suspectés d'un vol de bicyclette, ont été arrêtés à la porte de leur école et ont ensuite été retenus deux heures dans un commissariat. Heureusement pour eux, ils étaient innocents ! Cela pourrait n'être qu'une bavure de policiers trop zélés, si ce n'était révélateur de l'orientation sécuritaire de la politique gouvernementale.

Récemment, Darcos, le ministre de l'Éducation nationale, parlait d'installer des portiques à l'entrée des établissements scolaires pour détecter les armes cachées dans les cartables. Sur un milliard d'entrées et de sorties par an, seuls quelques centaines d'élèves pourraient être tentés de venir parfois avec une arme – ce qui est loin d'être prouvé. La réponse semblait déjà disproportionnée.

Mais Darcos va plus loin dans le délire sécuritaire, puisqu'il propose maintenant de créer une force spéciale de police pour

intervenir dans les écoles en cas de problèmes de violence. Selon ses paroles, ces forces mobiles, « placées auprès des recteurs, seraient susceptibles de se rendre dans les établissements rapidement, pouvant constater les délits, confisquer des armes et opérer des fouilles si nécessaire ». Comme il n'y a qu'un rectorat par département, on peut douter de la rapidité de l'intervention. Même si les casseurs qui pénètrent parfois en force dans les écoles ne sont pas des lumières, ils ne sont pas idiots au point d'attendre sagement l'arrivée de cette « force mobile » ! En revanche, l'ensemble des élèves risquent alors de faire les frais de l'intervention policière, soupçonnés a priori d'être complices des voyous.

Voici donc une idée aussi disproportionnée et inefficace que la précédente. Mais l'objectif de Darcos n'est pas de venir en aide aux élèves ou au personnel en butte à des problèmes de violence qui, fort heureusement, restent ultra-minoritaires dans les établissements scolaires, même si les actes d'incivilité se multiplient et sont pénibles à supporter. Darcos

sort de sa manche la carte « sécuritaire » pour complaire à un électoral réactionnaire, en tentant de faire admettre que les jeunes, surtout ceux des quartiers populaires, sont des voyous en puissance élevés par des parents incapables.

Cette démagogie sécuritaire vise à masquer la responsabilité du gouvernement dans la dégradation de l'enseignement public, à masquer le fait que nombre de problèmes qui se posent dans l'enseignement proviennent d'un manque de moyens et de personnel pour encadrer et aider les élèves.

Le gouvernement supprime des postes par dizaines de milliers dans l'Éducation nationale. Cela lui coûte moins cher de faire semblant d'agir en affectant quelques centaines de policiers aux rectorats, et en plus cela peut, espère-t-il, lui rapporter gros en nombre de bulletins de vote issus de la fraction de l'électorat sensible à la propagande sécuritaire. Mais ce n'est pas ces policiers qui élèveront le niveau scolaire et culturel de l'ensemble des jeunes, ce qui serait un bien meilleur rempart contre les actes d'incivilité et de violence.

Marianne LAMIRAL

• Collège de Fenouillet (banlieue de Toulouse)

Après l'agression d'une enseignante

Vendredi 15 mai, une enseignante a été poignardée dans sa classe de collège de la banlieue toulousaine par un élève tout juste âgé de 13 ans. Hospitalisée en soins intensifs, sa vie ne paraît plus être en danger. Mais cet acte, aussi incompréhensible qu'insensé, a suscité une très forte émotion. La mobilisation du personnel et des parents d'élèves a obligé le recteur à prendre en compte les revendications qui lui ont été présentées.

Le collège François-Mitterrand de Fenouillet compte un peu plus de 600 élèves qui viennent de quatre communes du nord-est toulousain. Issus dans leur grande majorité de milieux populaires, ces élèves voient les conditions de vie de leur famille se dégrader et leur collège perdre des moyens. Cette année a été marquée par une succession d'incidents entre les élèves, avec les enseignants. À plusieurs reprises les enseignants ont alerté l'inspection académique sur leurs difficultés et l'impossibilité d'aider les enfants comme ils le souhaiteraient, avec 27, 28, 29 élèves par classe.

Le ministre de l'Éducation nationale, Darcos, qui s'est immédiatement déplacé sur les lieux, n'a pas manqué de prétendre qu'il s'agissait d'un fait divers et que le collège était « bien doté » par le ministère. Personne ne s'explique ce qui s'est passé avec un élève qui ne s'était jamais

signalé par un comportement violent et qui n'a pas expliqué un geste qu'il avait prémédité. Mais personne ne peut prétendre non plus que le collège dispose des moyens suffisants pour prendre en charge les élèves en difficulté et dialoguer avec tous ceux qui en ont besoin. Et ce n'est pas l'installation de portiques de détection d'armes et de caméras de surveillance, que Darcos a cru bon d'évoquer, qui risque de résoudre le problème.

Lundi 18 mai, les cours n'ont pas repris et le recteur s'est senti obligé d'organiser dans l'établissement une réunion rassemblant parents, personnel et élus des différentes collectivités. Après avoir expliqué qu'il était venu pour écouter et pas pour négocier, il a dû répondre favorablement à toutes nos demandes quand il a senti que les cours ne reprendraient pas le mardi. Les parents lui ont également fait sentir qu'ils n'entendaient pas en rester là.

Ainsi, pour les trois ans à venir, le collège ne perdra plus de postes, même si le nombre d'élèves diminue. L'assistante sociale et la conseillère d'orientation psychologue passeront plus de temps dans l'établissement. Les élèves les plus difficiles seront plus rapidement pris en charge.

Il aura fallu ce triste incident, et la mobilisation qui a suivi, pour imposer le simple bon sens !

Correspondant LO

Commandez vos cartes d'entrée à la fête

Sur place, la carte d'entrée à la Fête pour les trois jours coûtera 15 euros. Mais si vous l'achetez avant, elle ne coûte que 12 euros.

L'entrée de la Fête reste gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés.

Vous pouvez vous procurer cartes et bons d'achat (d'une valeur de 5 euros pendant la fête, mais vendus 4 euros) auprès de nos camarades.

Venir à la Fête de Lutte Ouvrière

La Fête de Lutte Ouvrière se déroule à Presles, dans le Val-d'Oise à 30 km au nord de Paris, dans un parc boisé de 13 hectares.

depuis la région parisienne...

Pour venir à la Fête, le plus facile est de prendre les cars gratuits qui partent du métro Saint-Denis-Université, terminus de la ligne 13. Avec les cars, pas de soucis de stationnement, ils vous déposeront à l'entrée de la Fête, et fonctionneront aux mêmes horaires que la Fête.

Par le train, de la gare du Nord, il faut prendre la direction Persan-Beaumont par Montsoult-Maffliers jusqu'à la gare de Presles, située à 900 mètres de l'entrée de la Fête.

Si vous devez venir en voiture, nous déconseillons la N°1, car les travaux du tramway rendent la traversée de Saint-Denis et de Pierrefitte très difficile. Un des chemins possibles est de rejoindre l'A86 Nord, et de suivre l'A15, puis l'A115, enfin la voie rapide N184, direction Beauvais-Amiens. Sortir à Presles.

...et depuis la province.

Des départs collectifs, en car ou en train, sont organisés à partir de nombreuses villes de toutes les régions. Se renseigner auprès de nos camarades locaux.

Vendredi 29 mai

Toulouse - 22 h 30 angle bd du Suisse et rue Daydé

Samedi 30 mai

Besançon - 6 h 30 place Battant

Bourges - 6 h parking du Centre nautique

Cosne-sur-Loire - 7 h parking de l'aire des Vignobles, A 77 Malataverne

Clermont-Ferrand - 6 h 30 place des Bughes (côté bouledrome)

Montluçon - 7 h 45 sortie n°10 de l'A 71, dite de Bizeneuille

Dunkerque - 6 h 30 place Jean-Bart

Lille - 7 h 30 Porte-d'Arras (métro)

Lyon - 5 h 15 métro Laënnec, angle rue Laënnec - boulevard Ambroise-Paré

Dijon - 7 h 30 place du 1^{er} Mai, devant l'ANPE

Beaune - 8 h péage de Beaune Saint-Nicolas

Dole - 7 h 15 péage de Dole Authunes

Mulhouse - 5 h place de la Gare, face au hall de départ

Nancy - 8 h 30 arrêt de bus place Godefroy-de-Bouillon

Strasbourg - 6 h 30 quai Général-Koenig, arrêt côté place de la Bourse

Limoges - 5 h haut du parking du Champ-de-Juillet

Châteauroux - 6 h 30 parking de l'Escal

Vierzon - 7 h 15 lycée technique (N 20)

Nevers - 5 h 45 Maison de l'agriculture

Orléans - 8 h centre commercial Émile-Zola (près de la prison)

Montargis - 7 h 30 place du Pâtis (devant La Poste)

Saint-Brieuc - 5 h place de la Liberté

Rennes - 6 h parking du lycée Descartes (métro Poterie)

Cholet - 6 h 15 accès nord autoroute

Angers - 7 h parking du centre commercial Espace Anjou, côté station service

Tours - 7 h 15 gare routière

Dimanche 31 mai

Dunkerque - 6 h place Jean-Bart

Lille - 7 h Porte-d'Arras (métro)

• Grenoble

Mobilisation contre une expulsion

Mardi 19 mai, la salle du tribunal administratif de Grenoble était comble et dans la rue on entendait les collégiens et les lycéens, venus nombreux avec de multiples banderoles soutenir leurs camarades menacés d'être expulsés du territoire, ainsi que leurs parents.

C'est bien 250 personnes qui s'étaient déplacées pour soutenir la famille Ayari, certains parents du collège ayant pris leur matinée pour pouvoir accompagner leur enfant. « On ne veut pas qu'elle parte, c'est notre amie ! » déclarait aux journalistes Camille, amie de Maroua depuis le CE2. Des lycéens interpellaient les automobilistes pour leur demander un coup de klaxon de protestation, la plupart acceptaient.

Cette manifestation allait durer une bonne heure, le temps que le tribunal examine la situation de cette famille, arrivée en France en 2004 et venue rejoindre des parents installés dans l'agglomération grenobloise, après avoir quitté la Tunisie et séjourné en Sicile quelques années. Les enfants ont immédiatement été scolarisés dans les établissements correspondant à leur âge, tout le monde s'est parfaitement intégré,

et aucun des trois enfants ne sait lire ni écrire la langue du pays d'origine des parents.

Après une première demande d'asile refusée en 2007, une seconde a été faite en mai 2008, de nouveau refusée, et une « obligation à quitter le territoire français » a frappé la famille en février dernier. Heureusement, un réseau de soutien s'est constitué, animé par RESF. Equipes pédagogiques, parents d'élèves et élus, sollicités sur les différentes communes où se trouvent les établissements scolaires, se sont impliqués.

Le tribunal donnera sa réponse dans quinze jours. La forte, jeune et dynamique mobilisation est un atout, et elle ne faiblit pas car tous veulent que cette famille puisse rester ici pour y vivre et y travailler normalement.

Et puis, comme le rappelaient des militants associatifs, Sarkozy lui-même n'a-t-il pas déclaré devant le Sénat le 6 juin 2006 : « Lorsqu'un enfant étranger est né en France, ou qu'il est arrivé en très bas âge, qu'il est scolarisé, qu'il ne parle pas la langue de son pays d'origine et qu'il n'a aucun lien avec ce pays, il serait très cruel de l'y reconduire de force. Son départ serait vécu comme une expatriation, un déracinement. » N'était-ce que des paroles ?

Correspondant LO

Bienvenue à la fête de Lutte Ouvrière !



Il y aura dans ces trois jours de la Fête de Lutte Ouvrière plus de distractions, de spectacles, de films, d'expositions et de débats sur tous les sujets qu'une seule personne ne pourra en suivre. Il y en a bien besoin alors que l'actualité est dominée depuis des mois par la crise et alors que ceux qui nous gouvernent ne savent nous annoncer que de sombres perspectives et des sacrifices sans fin pour réparer leurs dégâts.

La Fête, ce sera bien sûr l'occasion de prendre un grand bol d'air. Ce sera aussi l'occasion de montrer que notre mouvement est bien vivant, d'assister aux meetings de notre porte-parole

Nathalie Arthaud dans le cadre, calendrier oblige, de notre campagne pour les élections européennes du 7 juin. Et puis ce sera aussi et surtout l'occasion d'un grand bol de fraternité, celle de faire le plein d'idées dans tous les domaines, pour se souvenir que la société humaine peut être autre chose que le lamentable cortège de catastrophes sociales auquel l'actualité du monde capitaliste nous condamne jour après jour.

Alors, bienvenue à tous à la Fête, le soleil est assuré dans les cœurs, même au cas où il ne le serait pas dans le ciel, et que ces trois jours apportent à tous une grande bouffée d'espoir.

Au Grand Podium

Samedi

13 h 30 – **GUMBO COMBO**, rockabilly
 15 h 15 – **MICHEL BÜHLER**, chansons de tendresse, d'humour et de colère
 17 h – **SHAGGY DOGS**, rock'n'roll blues
 20 h 30 – **AMÉLIE-LES-CRAYONS**, spectacle « le Porte-Crayon » chansons espiègles et historiettes loufoques

Dimanche

14 h – **ALEE** chansons d'un petit beur breton qui vient du rap
 16 h – **LES WRIGGLES** « Tant pis ! Tant mieux ! » spectacle musical et drôle
 19 h – **BEN'BOP** : musique hybride folk wolof
 21 h 30 – **MAP**, Ministère des Affaires Populaires, chansons hip hop

Lundi

14 h – **PPFC**, chanson rock
 16 h 30 – **OLIV' ET SES NOYAUX** chanson festive



Dans le cadre de la campagne pour les élections européennes, **Nathalie ARTHAUD** prendra la parole au cours de deux meetings, sur le podium central. **Dimanche à 15 h** **Lundi à 15 h.**



Au Petit Théâtre

14 h 30 – **Nasty Vibes**, éclectik hip hop
 16 h 30 – « **Les bouffons** » opéra-bouffe par la troupe des **Moyens du Bord**
 18 h 30 – **Guzzle Band**, jazz groove
 21 h 15 – Tribute to Charlie Parker : « Bird's wings » **quartet jazz avec Jef Sicard**, G. Garrigue, P-Y. Desoyer et F. Casagrande,

13 h 30 – **Bazar et Bémols**, nouvelle scène française
 16 h – « **Faut pas payer** » de Dario Fo par le **Théâtre de l'Arrière-Cour**
 18 h 30 – **Kemiargola**, hip hop affectif et révolutionnaire
 20 h – **Basses besognes**, chansons qu'il fallait bien faire
 21 h 45 – **Midnight Jokers**, reprises rock

12 h 15 – « **Les bouffons** » opéra-bouffe par la troupe des **Moyens du Bord**
 13 h 45 – **Les Groling stone**, swing
 15 h 45 – « **Le cuisinier propose au lapin : si on faisait un civet ensemble** » théâtre-forum par le **Groupe Théâtre de l'Opprimé GTO**
 18 h 30 – **Moonlight Swampers**, rock

Deux grands débats au Chapiteau Karl Marx

Dimanche 12 h

Face aux licenciements, face aux baisses de salaires causées par le chômage partiel, face aux fermetures des sous-traitants, la lutte des travailleurs de l'automobile

Dimanche 18 h

La grève générale aux Antilles.

Nos camarades de Combat Ouvrier ayant participé activement au mouvement apporteront leur témoignage : **Ghislaine Joachim-Arnaud**, secrétaire générale de la CGTM (Martinique) et **Jean-Marie Nomertin**, secrétaire général de la CGTG (Guadeloupe). Un camarade de la Réunion interviendra également.

À la Guinguette

12 h – **De Zinc à Sète** (chansons de G. Brassens)
 13 h 30 – **Flying Goose Band** (standards de jazz)
 15 h – **BSH** (trio rock)
 16 h 30 – **Groover** (variété française)
 18 h – **Jano** (chansons françaises)
 19 h – **18 avril** (chansons françaises)
 20 h 30 – BAL avec **J.C. Gombault**

9 h 30 – **Goosie** (musiques du monde)
 12 h – **Ça dénote** (chorale - chansons populaires)
 13 h 30 – **Groupe Théâtre de l'Opprimé** (Théâtre forum)
 16 h – **Léo Seeger** (pop anglaise)
 17 h – **Reddef** (rock)
 18 h 30 – **Cirque Ühler**
 20 h – BAL avec **J.C. Gombault**

10 h 30 – **Gumbo Combo** (rockabilly)
 12 h – **Cœur Églantine** (chants de lutte)
 12 h 30 – **Jack** (accordéon)
 13 h 30 – **Boney M** (variétés disco)
 16 h – **Irie-Skank** (reggae)
 17 h 30 – Blues non stop

Le Cirque Ühler, Blues non stop, Moonlight Swampers, Bonets M, Rouge Java, Flying Goose Band, Country Folk Music Limited, Groover, BSH, Jano, Léo Seeger, 18 avril,

Redeff, Irie-Skank, Duluo, Bazar et bémols, Groling stone, les Tricoteuses d'histoires, le Cœur Églantine, la chorale Ça Dénote...

Demandez les programmes

Outre ce programme principal, plusieurs dépliants sont à votre disposition, détaillant les lieux et horaires des multiples animations et spectacles. Ils sont disponibles dans tous les stands Lutte Ouvrière-Renseignements, en voici la liste :
 Les cinémas
 La Cité des Sciences
 Les animations dans les allées
 Les débats de la Fête
 Les animations de la Cité Médiévale

Horaires

La Fête ouvrira le samedi 30 mai à 11 heures jusqu'à 23 heures, puis sans arrêt, du dimanche matin 9 heures jusqu'au lundi soir 20 heures. Durant ces tranches horaires, le retour en autocar vers le métro est assuré toutes les vingt minutes environ durant la journée, toutes les heures durant la nuit du bal.

Dans les allées de la fête

Tout savoir sur la Fête
<http://fete.lutte-ouvriere.org>

Tous les stands de la Fête

Allée de la Diane

- 1 Les ballons de la Fête
- 2 Bowling
- 3 Mini-golf
- 4 Accueil Nord
- 5 Halle aux jeux de la Diane
- 6 Le serpent à lumière
- 7 La mare aux canards
- 8 Les mots fléchés (PTT 17)
- 9 Chorba, thé, gâteaux (PSA Aulnay-Saint-Ouen)
- 10 Disques
- 11 Le manège enfantin
- 12 Marionnettes
- 13 Arbalètes
- 14 Halle aux jeux du Cèdre
- 15 Aux moules
- 16 Podium de la Diane
- 17 A vos pincesaux
- 18 Quiches et tartes « LO » rraines (Metz Renault-Sovab)

Place du Grand Podium

- 19 Accueil Alsace, Lorraine, Franche-Comté
- 20 Accueil Bourgogne
- 21 La cave à fromages
- 22 Fondue jurassienne
- 23 Aux mollets d'acier
- 24 Barbe à papa
- 25 Jus de fruit, milk-shake
- 26 L'escargot
- 27 Crêpes canadiennes (Continental Clairoux/Compiègne)
- 28 Bonbons (Angers)
- 29 Harengs de la Baltique - saumon fumé (Angers)
- 92 Fraternité à la menthe
- 30 Flammekueche (General Motors Strasbourg)

Esplanade du Château

- 34 Maffé
- 35 UATCI (Afrique - UCI)
- 36 Sculpture
- 37 Sinif Mücadelesi (Turquie - UCI)
- 38 Café turc
- 57 Breakfast, coffee, cakes
- 58 Lutte Ouvrière Hôpitaux Ile-de-France
- 59 Brin de fantaisie (Hôpital Sainte-Anne)
- 60 Soupe aux choux
- 61 Mosaïques
- 62 OTR (Haïti - UCI)
- 63 Marmite haïtienne
- 64 Combat Ouvrier (Antilles - UCI)
- 65 Menus d'Isles

Le Parcours dans les Arbres

Venez découvrir un parcours aérien permettant de se déplacer d'arbre en arbre à plusieurs mètres de hauteur. Échelles, ponts de singe, tyroliennes, filets, rien ne manque pour se faire peur en toute sécurité, sous la surveillance de moniteurs compétents. Pour des questions de sécurité, un âge minimum de 13 ans et une taille de 1,50 m sont exigés. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte muni d'une autorisation parentale.



Camping or not camping

Il n'y a pas de camping aménagé à proximité de la Fête, et le camping sauvage est interdit. Nous avons prévu un emplacement à l'intérieur de la Fête, mais attention : nous ne pouvons offrir qu'un nombre de places très limité, et des conditions de confort très précieuses. Dans la mesure du possible, nous souhaitons réserver ces places à ceux qui viennent de loin.

Cité Politique

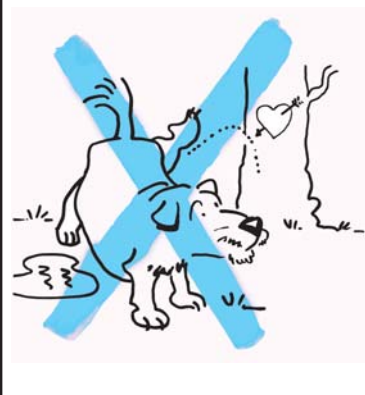
- 39 NPA - Nouveau Parti Anticapitaliste
- 40 Gauche Révolutionnaire, section française du Comité pour une Internationale Ouvrière (GR/CIO), courant dans le NPA
- 41 Fraction Trotskyste-Quatrième Internationale (FTQI)
- 42 Réseau éducation sans frontières (RESF)
- 43 Socialist Party of Great Britain (Grande-Bretagne)
- 44 Alternative Révolutionnaire Socialiste (ARS) - Combat
- 45 International Bolshevik Tendency (Grande-Bretagne)

Place Karl Marx

- 31 Gaufres de Liège et bières belges fruitées (Alsace, Lorraine)
- 32 Dédicaces
- 33 Exposition : les idées de Lutte Ouvrière
- 66 L'Internazionale (Italie - UCI)
- 67 Accueil Chartres, Le Mans
- 68 Lutte Ouvrière Peugeot Renault
- 69 Sardines grillées

On n'est pas chiens :

Pour des raisons de sécurité et de propreté, les chiens ne sont pas admis dans l'enceinte de la Fête.



Place de la Guinguette

- 70 Seiches and'ouillettes (Sneema Gennevilliers)
- 71 Gyrofolies
- 72 Indoustand (RATP)
- 73 Ile de la Réunion
- 74 Guinguette
- 75 Café de la Guinguette (CAF Région parisienne - SNCF)
- 76 Château gonflable
- 77 Mur d'escalade

Venez le mettre en échec(s) !

Jean-Philippe Karr, maître international d'échecs, jouera une partie simultanée contre 27 joueurs lundi à 16 h, place de la Guinguette.

Abonnement spécial-fête

À la Fête, vous pouvez souscrire un abonnement promotionnel à notre hebdomadaire *Lutte Ouvrière* et à notre mensuel *Lutte de Classe* : 20 euros pour six mois (dans les stands Lutte Ouvrière)

Sortie provisoire

Lorsque vous entrez dans la Fête, le coupon du jour est ramassé. Pour une sortie provisoire, demandez le tampon qui permet de revenir sur la Fête. Et puis, cela fait plus de vingt ans que les habitants de Presles acceptent d'accueillir notre Fête. Aidez-nous à la faire apprécier en respectant les propriétés, les clôtures, les interdictions de stationner.

Les bons d'achat LO

Pendant les trois jours, euros et bons d'achat LO peuvent être indifféremment utilisés dans l'enceinte de la Fête. Si vous avez acquis des bons d'achats à l'avance, vous bénéficiez d'une réduction de 20 % sur tous vos achats (sauf au tabac, payable en euros uniquement). Il n'y a pas de distributeur de billets de banque dans la fête.

Trois nouvelles brochures

La grève Renault avril-mai 1947, réédition du texte de Pierre Bois publié en 1971, augmenté d'une préface de Hardy et d'une biographie de Pierre Bois (3 euros)

La grève d'avril 2009 à Toyota (2 euros)

La grève générale aux Antilles, éditée par Combat Ouvrier (3 euros)

Pour les enfants... tout est prévu !

Les bébés (au-dessus de trois mois) peuvent être accueillis à la garderie, où des camarades attentifs s'occupent d'eux. Par ailleurs, une installation à langer, en libre service, est à la disposition des parents. S'ils sont un peu plus grands, ils peuvent aller se divertir à la Cité des Jeunes, où de nombreuses activités leur sont offertes : maquillage, jeux, dessins animés, etc. Au risque de ne plus pouvoir les convaincre d'en sortir pour rentrer à la maison !

Place du Petit Théâtre

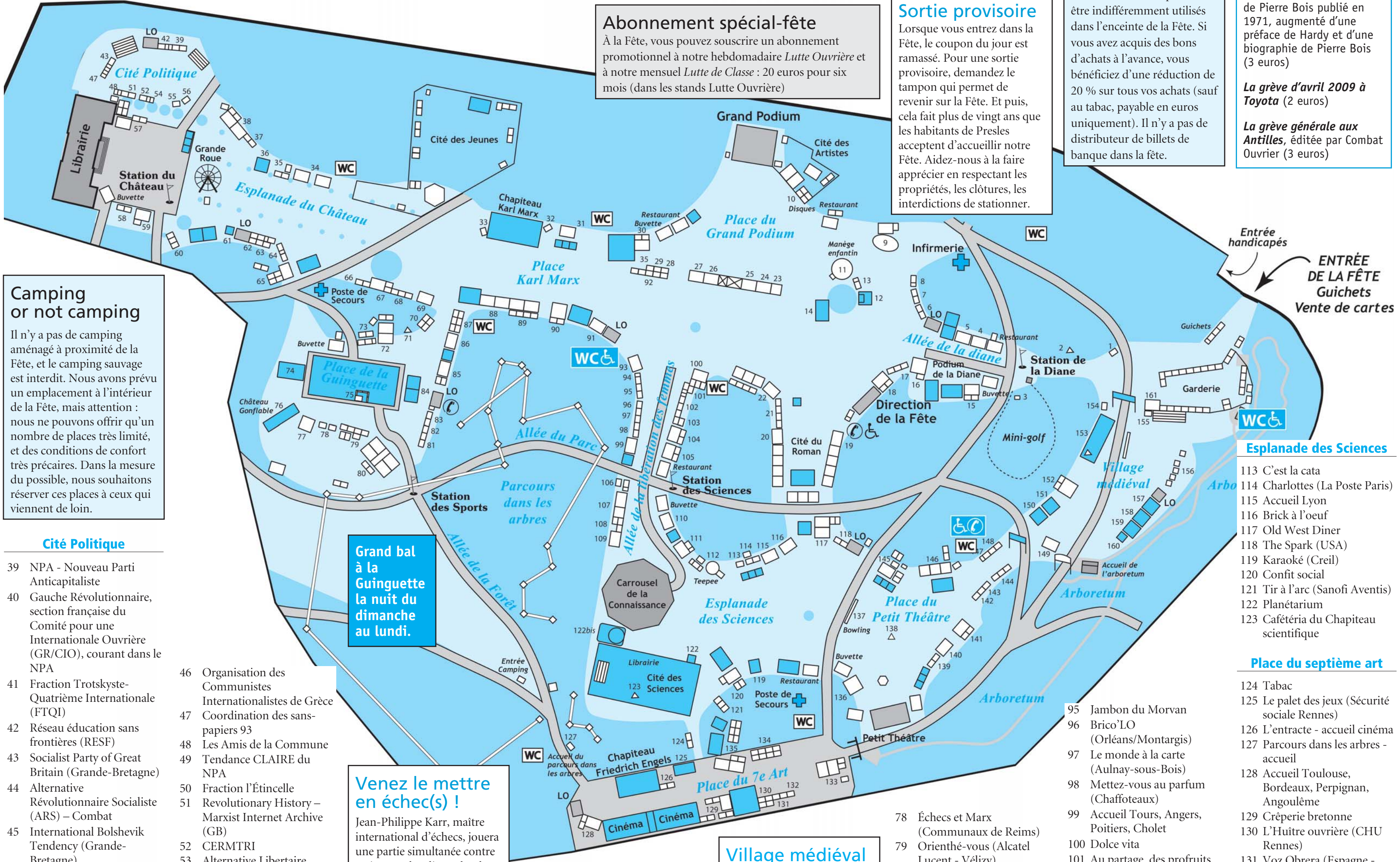
- 136 Billard (La Poste Paris)
- 137 Bowling (La Poste Paris 14)
- 138 La boule maboule (Ardennes)
- 139 Espresso café (Aventis)
- 140 Crêperie (Sanofi Aventis Vitry-sur-Seine)
- 141 Glaces et profiteroles
- 142 Petit atelier
- 143 Accueil Clermont-Ferrand
- 144 Fromages d'Auvergne
- 145 Le fraiseur (Services financiers de La Poste Ile-de-France)
- 146 Spécialités Lyonnaises
- 147 Y'a les boules (Ardennes)
- 148 Artisanat des gones

Village médiéval

- 149 Buvette frites
- 150 Forge
- 151 Forge ancienne
- 152 Rôtisserie de Sire Renault (Renault)
- 153 Taverne de Maître Taillement - Petit salé aux lentilles
- 154 Galette saucisse
- 155 Boissons médiévales (Peugeot Sochaux)
- 156 La rue au Moyen Âge
- 157 Four à pain
- 158 Armes et armures
- 159 Vannerie
- 160 Calligraphie
- 161 Accueil des tout-petits

Concours de la photo la plus originale de la Fête

Chaque participant pourra envoyer une ou deux photos numériques, prises à la Fête (chacune de deux millions de pixels minimum) au mail suivant : fete.lutteouvriere@free.fr entre le samedi 30 mai et le mardi 2 juin avant minuit. Les trois meilleures photos, sélectionnées par un jury forcément impartial, seront publiées dans *Lutte Ouvrière*, et les auteurs gagneront un abonnement gratuit de six mois pour eux-mêmes ou la personne de leur choix.



- 95 Jambon du Morvan
- 96 Brico'LO (Orléans/Montargis)
- 97 Le monde à la carte (Aulnay-sous-Bois)
- 98 Mettez-vous au parfum (Chaffoteaux)
- 99 Accueil Tours, Angers, Poitiers, Cholet
- 100 Dolce vita
- 101 Au partage des profruits
- 102 Le grain de folie (Hôpitaux, Chèques Postaux, SNCF Limoges)
- 103 Le frondeur du Poitou (Fonderie du Poitou)
- 104 Salades gourmandes (Orléans)
- 105 Gaufres de Picardie
- 106 Tir à plomb (Chantiers de l'Atlantique - STX)
- 107 Accueil Bretagne Normandie
- 108 Tea break
- 109 Workers' Fight (Grande-Bretagne - UCI)
- 110 Brochettes grecques (Air France)
- 111 La puce rouge
- 112 Tepee et minéraux

- 78 Échecs et Marx (Communaux de Reims)
- 79 Orienté-vous (Alcatel Lucent - Vélizy)
- 80 Couscous
- 81 Tir à la patate (Banque de France)
- 82 Annoncez la couleur (RATP)
- 83 Cartes postales (EDF-GDF)
- 84 Barbouille
- 85 La coupe est pleine - champagne, gâteaux (Reims)
- 86 Accueil Champagne-Ardenne
- 87 Salades (Sneema Corbeil)

Allée de la libération des femmes

- 93 Accueil Centre Limousin
- 94 Fléchettes

Village médiéval

Dès l'entrée de la Fête, on traverse un Village médiéval où s'exercent quelques-unes des activités du Moyen Âge, des métiers des armes à un « Procès du Cochon » et aux arracheurs de dents (mais ceux-là font semblant !)



La Cité des Sciences

2009 : happy birthday, M. Darwin

Cette année, le Carrousel de la Connaissance fête Darwin, car c'est tout à la fois le bicentenaire de sa naissance, et le 150^e anniversaire de la parution de son ouvrage, *L'origine des espèces par le jeu de la sélection naturelle*. Une œuvre chère aux matérialistes, un progrès décisif de la connaissance qui fit vaciller Dieu sur son piédestal. 45 minutes de spectacle audiovisuel.

Les débats au chapiteau scientifique

Samedi

13 h – **Emmanuelle RIO** (physique) : « Gouttes et bulles, des objets quotidiens pleins de surprises »

14 h 30 – **Bernard THIERRY** (éthologie) : « Le comportement social et l'intelligence des primates »

16 h – **Marc PESCHANSKI** (biologie) : « La médecine « régénérative » : l'Homme peut-il être réparé ? »

17 h 30 – **Gérard BENOIT** (urologie) : « Les transplantations multiples d'organes : des greffes désormais à la portée de la science ».

19 h – **Nicolas GAUVRIT** (mathématiques et psychologie) : « Hasard et coïncidences dans la vie quotidienne : comment mentir (ou se mentir) avec les statistiques ! »

20 h 30 – **Arkan SIMAAN** (enseignant en physique) : « L'idée d'évolution dans les sciences du cosmos et de la matière de Newton à Einstein »

Dimanche

12 h – **Vincent LAGET** (Observatoire zététique membre de l'AFIS) : « Y a-t-il un problème des antennes relais téléphoniques ? »

13 h 30 – **Pierre LASZLO** (biochimie) : « L'architecture du vivant : voyage au sein des cellules, des bactéries et des virus... »

Les mini-conférences

Pour tous les goûts...

Pour toutes les curiosités...

Sans arrêt, pendant les trois jours de la Fête, dans six mini-amphithéâtres, des conférenciers se relaient pour traiter – en termes simples et démonstrations ou projections à l'appui – de questions scientifiques.

Biologie, médecine, évolution, électricité, magnétisme, acoustique, électronique, mathématiques, etc., de très nombreux thèmes sont abordés.

16 h – **Gérard LAMBERT** (médecin) : « La légende des gènes, anatomie d'un mythe moderne ».

17 h 30 – **Olivier BROSEAU et Marc SILBERSTEIN** : « Le retour de l'obscurantisme contre le darwinisme ».

19 h 30 – **Mathias ALBERT** (physique théorique) : « La supraconductivité : quand les électrons s'unissent pour une cause »

21 h – **Sylvain CHATY** (astrophysique) : « Trous noirs, étoiles à neutrons et autres objets exotiques de l'univers », et **Philippe SCHWEMLING** (astrophysique) : « Les étoiles, nos lointaines origines »

Lundi

11 h 30 – **Pascal PICQ** (paléanthropologue, professeur au Collège de France) : « La théorie de l'évolution des espèces : un enjeu pour notre avenir à tous ».

13 h 30 – **Thomas HEAMS** (biologie) : « L'évolution selon Darwin à travers l'actualité scientifique »

16 h – « Les missions spatiales à la découverte du système solaire » **Janet BORG** (astrophysique) « La mission Stardust : à la rencontre d'une comète » et **Sébastien CHARNOZ** (astrophysique) : « La mission Cassini, à la découverte des planètes géantes »

Au planétarium

Trois thèmes sont présentés sous un ciel étoilé même en plein jour :

Le ciel à l'œil nu

De l'astrologie à l'astronomie Cette obscure clarté qui tombe des étoiles

Observation de la faune

et de la flore

Une balade à la découverte de la flore et aussi de la faune insoupçonnée dans les allées et sous-bois de la fête.

Le programme détaillé de toutes ces animations est disponible à la Cité des Sciences et dans les stands LO.

L'Arboretum

Un sentier botanique pour observer plus de cent espèces différentes d'arbres avec deux promenades, chacune d'environ 40 minutes.

- Une visite sur : « l'arbre, quel être étonnant ! »

- Nouvelle visite : « l'arbre, quelle histoire ! » Des premières forêts avant les dinosaures à celles d'aujourd'hui.

Venez à la cabane de l'Arboretum vous inscrire pour un horaire.

Les débats

Au Chapiteau Karl Marx

Samedi

13 h – **André LOEZ**, auteur avec Rémi CAZALS de *la vie dans les tranchées de la Guerre 1914-1918*

14 h – **Michelle RIOT-SARCEY**, historienne, auteure avec Maurizio Gribaudo de *1848 : la révolution oubliée*

15 h – **Charles PIAGET**, animateur de la grève de LIP à Besançon en 1973

16 h – **Pierre PLUTA**, président de l'ARDEVA Nord-Pas-de-Calais (Association Régionale de Défense des Victimes de l'Amiante), sur « Le scandale des victimes de l'amiante »

17 h – **Jérôme VALLUY et Marc BERNARDOT** sur le droit d'asile en France et en Europe.

18 h – **Nicolas OFFENSTADT**, historien : « Le retour du nationalisme culturel : enjeux et dangers »

19 h – **Marc LAIME**, animateur du blog « Les eaux glacées du calcul égoïste »

20 h – **Alice MAINGUENE et Barbara VILAIN** de l'association « Choisir la cause des femmes » sur « La clause de l'Européenne la plus favorisée »

21 h – **Francis ZAMPONI**, auteur de *Mon colonel, Le don du sang, Le boucher de Guelma*

Dimanche

11 h – **Marie TREPS**, linguiste. Son dernier livre *Les mots migrants : les tribulations du français en Europe*

14 h – **Jean-Jacques MARIE**, à

Au Chapiteau Friedrich Engels

Samedi

14 h – **Valérie OSOUF**, réalisatrice de *Cameroun : autopsie d'une indépendance*

17 h – **Guy DESLAURIERS**, réalisateur du film *Aliker*

18 h – Compte rendu du procès Total-AZF

19 h 30 – **Olivier HOUDART et Sylvie PRIOUL** *La grammaire, c'est pas de la tarte !*

Dimanche

13 h – **Jean-Paul LILIENFELD**, réalisateur du film *La journée de la jupe*

14 h – **Sylvie COPYENS** de l'association « SALAM » (Association de défense des migrants de Calais)

propos de son dernier livre *L'antisémitisme en Russie, de Catherine II à Poutine*

16 h – **La Chorale Populaire de Paris** : chants de lutte, chants ouvriers, chants populaires, chansons de la Renaissance...

17 h – **Odile DAUPHIN, Claude LESCOT et Serge SEBBAN** : L'enseignement de l'histoire-géographie : vecteur de propagande ou fondement de l'esprit critique ?

20 h – **Gérard NOIRIEL**, historien, à propos de son dernier livre *Histoire, théâtre et politique*

Lundi

11 h – **Marie-Laure DUFRESNE-CASTETS**, avocate et **Pascal MOUSSY**, juriste du travail, « *L'art et la manière des patrons de présenter leur offensive contre les conditions d'emploi et de rémunération* »

12 h – **Jacky HORTAUT**, président du collectif unitaire national de soutien à Mumia Abu Jamal

13 h – **Maurice RAJSFUS**, auteur d'essais et de témoignages. Son dernier livre : *À vos ordres ? Jamais plus !*

14 h – **Muriel FITOUSSI et Eddy KHALDI** sur leur livre *Main basse sur l'école publique*

16 h – **Philippe HUET**, auteur de : *Les quais de la colère* sur la lutte des charbonniers havrais et de Jules Durand, en 1910.

17 h – **Simone TASSIMOT** fera chanter des chants révolutionnaires

Samedi

17 h 30 – **Thierry BINISTI et Quentin RASPAIL**, réalisateur et producteur du film *Louis, enfant de la mine*

20 h – **Solveig ANSPACH**, réalisatrice du film *Louise Michel* sur la vie de la communarde déportée en Nouvelle-Calédonie

Lundi

14 h – **Jérôme LAFFONT**, réalisateur du documentaire sur René VAUTIER *De chaque côté des images* et **René VAUTIER** lui-même.

16 h – **Françoise MILLOT** : « Au 18^e siècle : les philosophes des Lumières contre l'obscurantisme religieux »

LES FILMS

En présence des réalisateurs

Les projections seront suivies d'un débat

LOUISE MICHEL de Solveig Anspach. En avant-première à la Fête de Lutte Ouvrière

La vie de Louise Michel en déportation à la Nouvelle-Calédonie, après l'écrasement de la Commune (1871)

LA JOURNÉE DE LA JUPE de Jean-Paul Lilienfeld. Dans un collège difficile, une professeure « pète les plombs »

CAMEROUN, AUTOPSIE D'UNE INDÉPENDANCE, documentaire de Valérie Osouf

LES LIP, L'IMAGINATION AU POUVOIR, en présence de l'animateur de la grève de 1973, Charles Piaget

MOI, LOUIS, ENFANT DE LA MINE, de Thierry Binisti
La catastrophe de la mine de Courrières, en 1906

UNE VIE CONTRE L'OUBLI, documentaire de Jérôme Laffont. L'engagement de René Vautier, cinéaste communiste, au côté des Algériens qui se battaient pour leur indépendance

TOUTE MA VIE EN PRISON, documentaire de Marc Evans, en présence du Comité Mumia Abu Jamal

ALIKER, documentaire de Guy Deslauriers. Le parcours d'un journaliste communiste martiniquais, assassiné en janvier 1934

Les autres films

WELCOME de Philippe Lioret
LES CITRONNIERS de Eran Ricklis

LES BUREAUX DE DIEU de Claire Simon

VAISE AVEC BACHIR de Ari Foldman

GOMORRA de Matteo Garrone

LE CHANT DES MARIÉES de Karin Albou

BURN AFTER READING de Joel et Ethan Cohen

SOYEZ SYMPA, REMBOBINEZ de Michel Gondry

MASCARADES de Lyes Salem

AGNUS DEI de Lucia Cedron

FORTUNES ET INFORTUNES DES FAMILLES DU NORD

de Gilles Balbastre

LES 16 DE BASSE-POINTE, documentaire de Camille Mauduech

En plein air, dans la nuit de dimanche à lundi

Esplanade des Sciences

Vers 23 h 15 : *Les Temps modernes* de Charlie Chaplin

Vers 1 h : *Gran Torino* de Clint Eastwood

L'entrée aux cinémas est gratuite mais, le nombre de places étant limité, merci de retirer un ticket au stand Entracte.

Pour plus de détails, voir le programme Cinéma

• Justice de riches

Les délinquants financiers mieux protégés que les innocents d'Outreau

Entre 2007 et 2008, le nombre de dossiers confiés à des juges d'instruction, en ce qui concerne les délits financiers, a considérablement baissé.

Le pôle d'instruction de Paris avait été saisi de 101 affaires nouvelles en 2006, de 88 en 2007 ; le chiffre est tombé à 21 en 2008 et à 9 depuis le début de l'année 2009. C'est à croire que la délinquance financière se volatiliserait par miracle ! Il n'y a pas même eu besoin de la baguette magique de Sarkozy : l'évaporation s'est faite avant même qu'il ait annoncé la fin du juge d'instruction, et alors qu'aucune loi n'a encore été votée.

Le procès Elf, ou les affaires de la mairie de Paris à l'époque où Chirac en était le maire, ne sont donc plus qu'un souvenir : à l'avenir, de telles choses désagréables aux affairistes devraient être évitées le plus souvent possible. Certains juges d'instruction, à l'instar d'Eva Joly ou de Renaud Van Ruymbeke, mettent de la mauvaise volonté à enterrer des affaires dont ils avaient la charge ? Eh bien, on leur retire le pain de la bouche. « On », c'est le procureur, sous l'autorité du procureur général, lui-même nommé

en Conseil des ministres.

C'est ainsi que les affaires les plus récentes ne font plus l'objet d'une « instruction », mais d'une « enquête préliminaire » dans laquelle les procureurs sont maîtres du dossier et peuvent prendre tout leur temps. C'est le cas par exemple de la plainte à l'encontre de la société de travaux publics Vinci et de son ancien président Antoine Zacharias pour « délit d'initié » et « abus de biens sociaux », ou des « abus de confiance » dans les affaires Natixis-Caisses d'Épargne et Bernard Madoff-

BNP Paribas.

Le plus sordide dans cette histoire, c'est que cette perte de pouvoir du juge d'instruction intervient après l'affaire d'Outreau, où l'un d'eux avait laissé croupir des innocents en prison, ses décisions catastrophiques étant confirmées par plusieurs autres magistrats. Suite notamment aux travaux de la commission créée après cette affaire, une réforme de la justice est annoncée, dont la suppression du juge d'instruction serait un des aspects. Mais rien ne garantit que cela empê-

chera à l'avenir la justice de précipiter des gens du peuple dans un carcan comparable à celui d'Outreau.

En revanche, avant même que le moindre texte soit gravé dans le marbre, les grands bénéficiaires des soi-disant « leçons d'Outreau » sont des capitalistes et des politiciens qui, non contents d'user de toutes les voies légales pour s'enrichir sur le travail d'autrui, sont des délinquants aux yeux mêmes de la loi mais peuvent se payer le luxe de l'impunité.

Jean SANDAY

• Tapie

Le retour ?

Depuis plus d'un mois, l'activité de Bernard Tapie alimente un nouveau feuilleton dans la presse, autour du Club Méditerranée. Au début, il déclarait qu'il n'avait pas, à court terme, l'intention d'y prendre des participations. Puis il s'est dit intéressé, il a fait savoir qu'il disposait de 85 à 150 millions de liquidités, qu'il avait des alliés parmi les gros actionnaires, qu'il pouvait compter sur des fonds d'investissement, etc. Le prix des

actions a grimpé, le Club Med a procédé à une augmentation de capital, les opposants à Tapie ont demandé une enquête à l'Autorité des marchés financiers. Et le dernier épisode du feuilleton n'est sans doute pas écrit.

Ex-vendeur de téléviseurs, ex-homme d'affaires, ex-politicien et ministre, ex-taulard et comédien au théâtre et dans la vie, Bernard Tapie serait actuellement en situation prospère, après l'arbitrage qui,

Sarkozy aidant, lui a attribué 285 millions venant de l'État à travers l'organisme de liquidation du passif du Crédit Lyonnais. Réussira-t-il son retour sur la scène financière ? En tout cas il a déjà en main un de ses atouts maîtres : le soutien des politiciens au pouvoir. Ils sont de droite, après avoir été longtemps de gauche ? Qu'à cela ne tienne ! Tapie reste fidèle... à lui-même.

Vincent GELAS

• Carrefour au tribunal

Un géant des infractions

Le géant de la distribution Carrefour vient de comparaître devant le tribunal d'Evry dans l'Essonne pour 2 500 entorses à la loi dans six magasins franciliens. Les infractions commises l'ont été soit au détriment des consommateurs soit au détriment des salariés de l'entreprise.

En Seine-Saint-Denis, au magasin de Saint-Denis, la Direction départementale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes a trouvé une cinquantaine de produits périmés. À Stains, le poids des entrecôtes emballées était en moyenne inférieur de 15 % à ce qui était indiqué sur l'étiquette. Dans l'Essonne, à Villabé, 1 625 produits frais et surgelés étaient entreposés à température ambiante au moment de leur mise en rayon. Dans le Val-de-

Marne, à Villejuif, une cliente a porté plainte parce que le lait maternisé était périmé depuis six mois.

L'avocat de Carrefour a avancé qu'avec 100 000 références dans chaque supermarché, on n'était jamais à l'abri d'une erreur et qu'on pouvait oublier des produits périmés depuis quelques jours. Quelques jours,

peut-être, mais depuis six mois ? Quant à la différence de poids des barquettes de viande, selon lui, elle peut s'expliquer par l'écoulement du jus de la viande. C'est un phénomène normal et reconnu, paraît-il... surtout quand la viande contient beaucoup d'eau !

Quant à l'Inspection du travail, elle a relevé des entorses au

paiement des heures supplémentaires, ou plutôt leur non-paiement. Voilà encore un phénomène connu. Carrefour a en effet déjà été condamné, à Perpignan et dans la région lyonnaise, pour avoir payé ses employés en dessous du smic.

La décision du tribunal d'Evry sera rendue le 17 septembre prochain. L'enseigne risque 220 000 euros d'amende. Pour 2008, rien que pour son enseigne Carrefour, le groupe a annoncé 1,27 milliard de bénéfice net pour 2008 mais il compte aussi, entre autres, les magasins Champion, ED, Shopi, Proxi, et se trouve être le premier employeur privé de France, sans compter son implantation internationale. Autant dire qu'il a les moyens de payer et l'amende, très modeste pour lui, et des payes correctes à ses employés !

Sylvie MARÉCHAL



• Discrimination contre les Roms

Un enfant en meurt

Samedi 23 mai, un entrepôt désaffecté de Bobigny en Seine-Saint-Denis, où étaient réfugiés 200 Roms, a pris feu. Un enfant de sept ans est mort dans l'incendie. La maire PCF de cette ville avait alerté le préfet sur les conditions dangereuses et insalubres où vivaient ces familles et leurs enfants : « Ils ont été refoulés d'une ville à l'autre pour terminer dans ce hangar. » Dans ce cas, comme pour des dizaines d'autres bidonvilles, le préfet n'a pas bougé le petit doigt. Il est vrai que, quand il intervient, c'est en général pour faire procéder à des expulsions.

Dans beaucoup de communes ouvrières, ces campements de Roms existent. Les médias n'en parlent que lors de drames comme celui-là ou pour les accuser de tous les vols. Bien qu'ils aient maintenant la citoyenneté européenne, les Roms continuent d'être rejetés et discriminés et même toujours expulsés par cars ou charters, pas pour défaut de papiers, mais sous prétexte de grande pauvreté.

En France, comme dans les autres pays de l'Union européenne, presque rien n'est tenté pour les intégrer en matière de travail, de scolarisation, de soins ou de logement. Par exemple, seulement deux expériences de villages d'insertion sont en cours dans ce département, pour une communauté de 2 000 à 2 500 personnes, et les caravanes ne sont toujours pas assimilées à un logement, ce qui fait que les familles ne peuvent accéder à l'aide au logement.

Non seulement la loi Besson de 2000, qui prévoyait la création de 30 000 aires de stationnement dans les villes de plus de 5 000 habitants, n'est pas appliquée par les préfets et les gouvernements (les crédits sont votés tous les ans, sans être dépensés), mais les terrains accessibles aux caravanes sont systématiquement rendus inutilisables par des fossés, des portiques, des polices municipales.

Samedi, le jeune Diégo est mort, victime de ce mépris et de ces mesures discriminatoires.

Louis BASTILLE

• Hospices civils de Lyon

Le droit à l'IVG menacé

Dans le cadre de la restructuration des Hospices civils de Lyon (HCL), l'Hôtel-Dieu doit définitivement fermer en 2010 et une grande incertitude règne quant à l'avenir de son centre d'orthogénie.

Cela est d'autant plus inquiétant que ce centre, mis en place au lendemain de la loi Veil, a toujours été le plus important dans le Rhône, assurant plus de la moitié des IVG (plus de 2 000 par an), voire 100 % en été.

Ce centre est animé par une équipe médicale et paramédicale militante, qui a gardé une tradition d'humanité et de prise en charge globale des femmes qui y sont accueillies, en leur assurant un soutien tout au long de leur démarche. Et surtout, situé en centre-ville, facile d'accès, il est connu pour accueillir des femmes en détresse psychologique, physique et surtout sociale.

Son personnel craint que la direction des HCL profite des restructurations en cours pour répartir les activités du centre sur plusieurs hôpitaux de l'agglomération lyonnaise, et en même temps diminuer de manière plus que probable les capacités d'accueil des patientes. Car les trois établissements susceptibles de les recevoir, et où se pratiquent déjà des IVG, ne possèdent pas actuellement de capacités supplémentaires pour les accueillir, faute de personnel et de moyens.

Et ce ne sont pas les réformes que subit l'hôpital public depuis des années (la tarification à l'activité et actuellement la loi Bachelot), pour lesquelles on ne parle que d'hôpital-entreprise et de rentabilité, qui pourront maintenir cette dimension humaine que requiert la prise en charge des femmes en demande d'IVG.

Un collectif de maintien du centre d'orthogénie s'est constitué sur l'Hôtel-Dieu avec le personnel du centre. De son côté, le Planning Familial a lancé un Collectif de défense de l'IVG à Lyon et a tenu une conférence de presse lundi 18 mai pour alerter l'opinion. Le droit à l'IVG a été obtenu grâce à la mobilisation des femmes et il doit être défendu par la mobilisation de tous.

Correspondant LO

• CHU – Rennes

L'hôpital en ébullition

Depuis 15 jours, le personnel du CHU de Rennes se mobilise contre le projet de suppression de cent postes de remplaçants. Pour réussir à économiser ces emplois, la direction veut nous enlever cinq jours de RTT.

Lors de la journée de grève du jeudi 14 mai, 30 % d'entre nous se sont mobilisés, soit 1 200 personnes. Nous étions 650 à manifester dans l'hôpital. Le directeur général a été vivement interpellé. Il a pu mesurer la profondeur de notre mécontentement et notre détermination.

L'un des slogans les plus repris joignait son nom à la politique du gouvernement : « Sarko, Bachelot massacrent les hôpitaux, Fritz est leur complice ! »

• Cramif Paris 19^e

Mobilisation contre un licenciement

Un employé de la Cramif (Caisse régionale d'assurance maladie), Jean-Marie Anany, est en grève de la faim depuis le 11 mai contre son licenciement. Il est installé dans une tente devant l'entrée de l'organisme et exige sa réintégration.

Le directeur a licencié cet employé de petit niveau après dix ans d'ancienneté pour « insuffisance professionnelle », passant outre la procédure conventionnelle des caisses de Sécurité sociale qui impose de soumettre tout licenciement à l'avis d'un conseil de discipline. Dans une période de réduction des effectifs avec intensification du travail du personnel, c'est aussi un dangereux précédent.

Ce licenciement intervient aussi alors que cet employé, originaire du Bénin, avait porté plainte pour discrimination raciale et harcèlement moral.

La solidarité s'est manifestée le jour, la nuit et les week-ends. Des salariés de la Cramif, des membres d'associations du quartier, des militants sont pas-

sés le reconforter, lui porter de l'eau. Chaque jour, un rassemblement de soutien a eu lieu à 12 h 30 à côté de la tente, avec les syndicats, des dizaines d'employés, des militants politiques ou d'associations, dont le MRAP.

La direction, dans un élan « d'humanité », avait fait interdire les toilettes, orienter la caméra de surveillance vers la tente, et un essai de contrôle des identités des employés, vite avorté, a même été tenté !

Jusqu'au mardi 26 mai, la direction refusait tout. La seule proposition, bien évidemment refusée, était de l'envoyer se faire embaucher chez Veolia, l'entreprise de nettoyage sous-traitante ! Ce jour-là, les secteurs qui gèrent, paient et con-

trôlent les pensions d'invalidité se sont mis en grève reconductible pour dénoncer les conditions de travail et exiger des augmentations de salaire. Très mobilisés, ils sont venus massivement rejoindre le rassemblement de soutien à Jean-Marie.

Une grosse délégation des manifestants, partie voir le directeur, l'a croisé dans l'ascenseur et a obtenu de lui qu'il s'engage par écrit à per-

mettre le reclassement de Jean-Marie dans une autre caisse de Sécurité sociale. Car les fédérations syndicales intervenaient auprès de la Cnam à ce sujet, avec l'accord de l'intéressé.

Au 16^e jour de grève de la faim, alors que l'état de santé de l'employé licencié se détériore, tout le monde attend que cela se concrétise en urgence. En attendant, la mobilisation continue.

Correspondant LO



direction n'avait, jusqu'à présent, osé toucher aux 19 jours de RTT que nous avons depuis 2002.

Cette fois, le directeur général a pensé qu'il pouvait se le per-

mettre. Ces premières mobilisations massives semblent montrer qu'il s'est trompé. En tout cas, il y a une réelle détermination à ne pas se laisser faire.

Correspondant LO



Correspondant LO

• Flaviac (Ardèche)

Fermeture de l'usine de matelas Simmons

Le 18 mai, les 94 travailleurs de l'usine de fabrication de matelas Simmons, à Flaviac, ont appris brutalement la fermeture de leur entreprise d'ici fin juillet, juste avant les vacances ! L'usine appartient au groupe Cauval, numéro un de l'ameublement en France, qui possède aussi d'autres marques comme Dunlopillo ou Tréca.

Mercredi 20 mai, les ouvriers en colère ont reçu le PDG du groupe, Gilles Silbermann, venu expliquer son plan de licenciements (418 pour tout le groupe), en pleurnichant sur la concurrence polonaise et la baisse du chiffre d'affaires prévue avec la crise.

Face aux médias, les ouvriers ont dénoncé les actionnaires

qui s'en sont mis plein les poches, les heures supplémentaires (40 heures par semaine jusqu'à la veille de l'annonce de la fermeture) et les subventions publiques que l'usine a reçues.

Vendredi 22 mai, les travailleurs en manifestation ont bloqué la départementale. Ils ont reçu le soutien des automobilistes, ainsi que celui des

élus de la région.

Dans cette vallée de l'Ardèche, déjà sinistrée par le chômage, c'est un coup dur de plus pour les familles des salariés de l'usine, celles des sous-traitants, des petits commerçants, mais aussi pour les budgets des communes concernées.

Correspondant LO

• Continental – Clairoux

Des premiers reculs à confirmer Les travailleurs restent mobilisés

Mardi 19 et mercredi 20 mai, à Francfort en Allemagne, se sont ouvertes les négociations entre la direction internationale du groupe Continental et l'Intersyndicale de l'usine de Clairoux. Pendant ce temps le personnel restait mobilisé devant l'usine. Les travailleurs de Clairoux ont d'ailleurs envoyé des délégations au siège de deux entreprises sous-traitantes pour appuyer les salariés menacés de licenciements.

Les négociations avec la direction internationale de Continental devaient reprendre mardi 26 mai. Au retour de Francfort, une première assemblée de plusieurs centaines de salariés s'est tenue le jeudi de l'Ascension 21 mai et une autre le lundi 25 mai. Elles ont adopté la motion suivante dont nous publions ici le texte :

Motion du personnel de l'usine de Clairoux sur l'avancée des négociations avec Continental AG et l'État

Grâce à la lutte entamée le 11 mars, grâce à la mobilisation unanime et unitaire qui s'est poursuivie jusqu'à ce jour, marquée ces derniers jours par des rassemblements de 800 personnes le lundi 18 mai à la Bourse à Paris et le mardi 19 mai devant l'usine, organisés par le Comité de lutte, des avancées importantes ont commencé à être obtenues dans la négociation qui a débuté le 19 mai à Francfort, menée, comme il en avait été décidé, dans l'unité par l'Intersyndicale.

Les 1 120 salariés de Clairoux avaient décidé en assemblée générale de mettre au cœur de la lutte la garantie de l'emploi pour la plus longue période et si possible jusqu'en 2012. Le relevé provisoire de négociation, mis au point le 19 mai au soir, arrête qu'aucun licenciement ne pourrait avoir lieu avant début 2012, les contrats de travail des 1 120 salariés de Clairoux devant être garantis jusqu'au 31 décembre 2011 inclus.

Cette garantie d'emploi jusqu'au début 2012, si elle est confirmée, serait une avancée considérable.

Rappelons qu'avant le tournant arraché à la direction internationale de Continental, suite au déplacement massif et à l'occupation de l'usine de Sarreguemines, le plan devait être bouclé le 19 mai et les lettres envoyées très vite pour opérer 650 premiers licenciements effectifs dès octobre 2009.

En fait, avec le chômage à suivre, c'est une protection minimum, si nécessaire jusqu'en mars 2014, qui a été gagnée pour tous, qui devrait se mettre en place. Cela aura aussi mécaniquement des conséquences bénéfiques pour les plus âgés d'entre nous et pour les préretraités.

Reste maintenant à obtenir la meilleure indemnisation du préjudice subi à la suite de la fermeture et, aussi important, les moyens à mettre en place pour réaliser le reclassement effectif de tous, pour obtenir qu'il n'y ait personne à l'ANPE.



Le tout devant figurer dans l'accord final qui restera à valider.

Sur les primes, avant même qu'en soit fixé le montant, le personnel se félicite que le principe du versement d'une prime uniforme ait été accepté par Continental AG, comme il le revendiquait, en plus des indemnités inscrites dans le plan proposé initialement par la direction.

Mais la première proposition faite par Continental est ridiculement basse et ne correspond en rien aux engagements du directoire de Continental AG, qui avait successivement

promis des « primes conséquentes » et dernièrement « un plan exemplaire ». Le personnel attend que Continental tienne ses engagements et que cela se manifeste lors de la reprise des négociations, mardi 26 mai.

Le personnel reste vigilant et mobilisé jusqu'à la conclusion des négociations en cours et toujours prêt à réagir si besoin était. Il demande à l'Intersyndicale de poursuivre dans l'unité ces négociations et de soumettre à l'assemblée générale leurs conclusions et tout problème qui pourrait survenir au cours de celles-ci.

• La Poste – Beauvais

Les facteurs montrent leur mécontentement

Au CDIS (centre de distribution du courrier) de Beauvais, la grève du lundi 18 mai a été très bien suivie, comme elle l'a été dans beaucoup de bureaux du département de l'Oise, pour protester contre les menaces de la direction de La Poste en Picardie.

En prétextant une baisse de volume du courrier à traiter, cette dernière avait concocté un plan pour s'en prendre aux congés des facteurs : soit ceux-ci acceptaient de renoncer à trois jours de congés dits exceptionnels auxquels les postiers ont droit tous les ans, soit ils acceptaient de se voir imposer au moins sept jours de congé d'office, décomptés en congé annuel ou en repos compensateur, d'ici la fin de l'année 2009. Et elle annonçait aussi qu'elle n'embaucherait qu'une vingtaine de jeunes sur les soixante qui sont actuellement en apprentissage, en laissant sur le carreau quarante jeunes à qui elle avait promis l'embauche s'ils obtenaient leur CAP de facteur.

Quelques jours avant la grève et dans le cadre du préavis déposé par les syndicats, la direction de La Poste de Picardie a annoncé à ceux-ci qu'elle renonçait à son projet sur les congés car « elle ne pouvait rien imposer aux salariés ». À quelques jours de la grève, la mobilisation dans les bureaux de poste paraissait importante et il est probable que la direction nationale a donné à la direction régionale des consignes pour calmer un peu le jeu, espérant ainsi désamorcer un mécontentement qu'elle ne souhaitait pas voir se développer.

Cela n'a pas été pris comme une victoire, mais seulement comme un recul partiel de la direction, car celle-ci continue à dire qu'elle n'embauchera que vingt apprentis. Et évidemment, bien des postiers sont choqués de constater que La Poste a fait miroiter des espoirs à des jeunes qui vont se retrouver maintenant avec un CAP de facteur sans pour autant être embauchés, dans cette période de chômage catastrophique.

Et puis, dans la plupart des bureaux, le langage tenu par les directions locales n'a pas changé : la situation serait grave et ce que La Poste n'exige plus, il faudra que les postiers le donnent volontairement. Il est question de faire des groupes de travail pour chercher de quelle façon elle pourrait faire des économies de personnel dans les semaines qui viennent.

L'annonce de la direction n'a donc pas empêché de nombreux postiers de montrer leur mécontentement. Souvent la grève s'est accompagnée de rassemblements devant les bureaux de poste ou de manifestations. Les facteurs, accompagnés parfois par des usagers, y ont exprimé leur mécontentement et leur refus de payer d'une aggravation de leurs conditions de travail le fait que La Poste veuille diminuer les emplois pour maintenir ses bénéfices malgré la baisse du trafic.

Correspondant LO

• Canal Toys – Le Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis)

La lutte paye

Depuis lundi 27 avril des travailleurs de Canal Toys, une entreprise distributrice de jouets du Blanc-Mesnil, étaient en grève. Ces travailleurs, d'origine africaine et pour la plupart manutentionnaires, demandaient que le patron entreprenne des démarches pour obtenir leur régularisation. Ils étaient accompagnés par des travailleurs que la direction contraignait à accepter des CDD à répétition (quatre à cinq par an, et pour certains sur une période de cinq ans) et qu'elle venait de mettre à la porte à l'issue de leurs CDD. Ils demandaient leur réintégration.

Le patron a d'abord fait mine d'ignorer ces travailleurs qui, tous les jours, tenaient un piquet de grève devant le siège social au Blanc-Mesnil pour s'adresser aux autres travailleurs. Mais au bout de deux semaines, et devant leur détermination et

les nombreuses marques de solidarité, dont celles du maire du Blanc-Mesnil et de Marie-George Buffet, la députée qui est intervenue auprès du préfet, le patron de Canal Toys s'est finalement engagé sur des embauches et a accepté d'entreprendre des démarches de régularisation.

Le lundi 18 mai, les travailleurs en grève étaient reçus à la préfecture de Bobigny avec le patron qui s'est engagé à faire le 20 mai les démarches administratives pour les sans-papiers et à réembaucher les travailleurs en CDD à partir d'août. Un rassemblement est prévu devant la préfecture de Bobigny, vendredi 29 mai à 16 h 30, le jour du dépôt des dossiers.

Le moral est donc au beau fixe pour tous ces travailleurs et ceux qui les soutiennent, et la preuve faite que la lutte paye !

Correspondant LO

• États-Unis

Obama, comme Bush, veut des tribunaux d'exception et parfois pas de tribunaux du tout !

Obama a annoncé vendredi 15 mai sa décision de ne pas supprimer les commissions militaires mises en place par Bush après les attentats du 11 septembre pour juger ceux qu'il appelait les « ennemis combattants », suspects d'actes terroristes.

Obama, lors de sa campagne électorale, avait pourtant dénoncé ces commissions militaires comme « *un échec monumental* », « *une compromission inutile avec les valeurs de l'Amérique* » et il avait affirmé : « *Notre Constitution et notre code de justice militaire permettent de traiter les affaires terroristes.* »

Obama prétend maintenant « *réformer ces commissions* » en permettant désormais aux accusés de choisir « *plus facilement* » un avocat militaire autre que celui commis d'office, en refusant pour preuves les aveux obtenus par des interrogatoires « *cruels, inhumains et dégradants* », et en « *limitant* » l'usage des témoignages indirects provenant de personnes non citées comme témoins, que les avocats ne peuvent donc pas contre-interroger. L'usage de ce type de « *témoignages* », appelés des « *oui-dire* » aux États-Unis, n'est pas reconnu par les tribunaux américains.

Malgré les « réformes » d'Obama, ces tribunaux d'exception garantissent bien moins de droits aux accusés que les tribunaux fédéraux ou même les cours martiales ! D'ailleurs, des avocats de la Cour suprême ont estimé que les méthodes musclées d'interrogatoires utilisées contre les détenus de Guantanamo et la fragilité des preuves obtenues sur le terrain rendraient très difficile de les traduire devant des tribunaux réguliers. Et c'est bien parce qu'il serait impossible d'obtenir la condamnation de certains détenus par la justice civile ou militaire ordinaire qu'Obama a décidé de conserver ces juridictions exceptionnelles pour juger certains des 240 détenus de

Guantanamo, voire d'autres personnes raflées après le 11 septembre et détenues sans jugement depuis des années aux États-Unis mêmes.

En outre, dans son discours sur la sécurité le 23 mai, Obama a annoncé qu'une cinquantaine de détenus, voire plus, seraient expulsés vers des pays étrangers pour y être « *emprisonnés et réhabilités* ». Il s'agit en général de pays où la pratique de la torture est monnaie courante, voire légale. Car bien que le gouvernement Obama admette que « *d'autres méthodes* » d'interrogatoires puissent être utilisées aux États-Unis lorsque les méthodes « *autorisées* » s'avèrent insuffisantes, il préfère la discrétion des prisons étrangères.

Enfin, tout comme Bush, Obama estime qu'il y a des détenus qu'on ne peut pas juger – même devant les commissions militaires – tellement leur dossier est vide mais qui sont tout de même très dangereux pour l'Amérique ! Il a reconnu que ces gens-là seraient maintenus en « *détention prolongée* » sans jugement. Bush avait appelé cela « *détention administrative* » puis « *détention indéfinie* ». Obama change le mot mais pas la chose.

Les organisations de défense des droits de l'homme s'indignent, voire crient à la trahison des promesses électorales d'Obama, et on peut lire dans le *Wall Street Journal*, que « *en changeant de ton* » par rapport à Bush, Obama pense « *qu'il peut conserver une bonne partie du contenu de sa politique* » et même que « *endosser la politique antiterroriste de Bush-Cheney, c'est maintenant la routine pour Obama* » !

Mais Obama va plus loin. Il s'est vanté dans son discours d'instituer un cadre légal pour toutes ces pratiques, jusqu'ici considérées comme contraires à la Constitution. S'il parvient à légaliser ces dénis aux droits les plus élémentaires, il aura fait pire encore que Bush.

Dominique CHABLIS

• République d'Irlande

L'Église catholique et ses tortionnaires au service des possédants

Après neuf ans d'enquête, la commission Ryan, chargée de faire le jour sur les sévices subis par des dizaines de milliers d'enfants dans les institutions pénales juvéniles de la République d'Irlande avant leur dissolution dans les années 1990, a fait son rapport. Celui-ci détaille l'expérience terrifiante de ces enfants, soumis pendant des années à un véritable esclavage et décrit les tortures morales, physiques, et souvent sexuelles que leur infligeaient des gardes-chiourme dont le sadisme dépasse l'imagination.

LA CLASSE POLITIQUE COMPLICE DE L'ÉGLISE

Surtout, ce rapport cloue au pilori l'Église catholique, qui administrait la plupart de ces institutions, et dont la hiérarchie a délibérément protégé les tortionnaires pour éviter le scandale. En même temps, il dénonce l'incurie d'un État qui n'a rien fait pour assurer la sécurité des victimes et qui, en plus, a fermé les yeux, longtemps après que le scandale eut éclaté.

Même aujourd'hui, alors que les responsabilités sont établies et les coupables connus, la Haute-Cour a imposé à la commission de taire les noms des coupables. Il n'est pas question de poursuites à leur encontre, pas plus qu'à l'encontre de la hiérarchie catholique qui les a couverts, et encore moins des politiciens qui se sont rendus complices de ces exactions.

Cette classe politique irlandaise, que la multiplication des scandales a contrainte à mettre en place une commission d'enquête, s'est même engagée par avance à en limiter les conséquences pour l'Église. Un accord passé en 2002 entre le gouvernement irlandais et les dix-huit principaux ordres religieux prévoit en effet que l'État indemnise les victimes, à condition qu'elles renoncent à poursuivre l'Église ou l'État. L'accord de 2002 prévoit en outre une contribution de 50 % des ordres signataires au fonds d'indemnisation, à concurrence d'un plafond de 127 millions d'euros. Or, aujourd'hui, les dépenses

d'indemnisation atteignent la somme de 1,3 milliard d'euros. L'Église catholique s'en tirera donc avec une contribution inférieure à 10 %, bien qu'étant, et de très loin, l'institution la plus riche du pays !

UNE MACHINE DE GUERRE CONTRE LES PAUVRES

Mais c'est en fait d'un scandale d'une tout autre ampleur qu'il s'agit. Pratiquement toutes les institutions sociales de l'État sont concernées. Toutes n'ont pas encore été visées par des commissions d'enquête car, par exemple, nul n'a osé toucher au domaine sacrosaint de l'Éducation nationale. Mais celles qui l'ont été, par exemple les hospices psychiatriques, ont révélé des exactions comparables par leur nature, sinon par leur ampleur. Et dans tous les cas, c'est l'Église catholique qui se trouve au cœur du scandale.

C'est au 19^e siècle, époque où l'Irlande était sous occupation anglaise, que remonte cette situation. Alors que la Couronne anglaise persécutait la majorité catholique, dont elle craignait les élans nationalistes, ce fut l'Église catholique qu'elle chargea, en 1844, de faire la police dans la population pauvre.

Alors qu'en Angleterre les municipalités enfermaient les chômeurs dans des bagnes (les fameuses « *workhouses* »), en Irlande, c'est à l'Église que la Couronne confia cette tâche.

Ainsi les blanchisseries Magdalene, créées au 18^e siècle pour « *réhabiliter* » les prostituées, furent-elles transfor-

mées en prison, où l'on enferma pêle-mêle des mères célibataires, des femmes atteintes de handicaps mentaux ou accusées de vagabondage, ou des petites filles dont les familles étaient jugées trop pauvres pour les élever. De même, on enferma nombre de petits garçons et d'adolescents, dont le seul tort était d'être pauvres, dans des « *écoles industrielles* ». Ainsi se trouvèrent emprisonnés, dans toute l'Irlande, des dizaines de milliers de jeunes des milieux les plus pauvres, à la merci des curés et bonnes sœurs qui leur servaient de gardes-chiourme. Et, dans un contexte marqué par la bigoterie, le « *salut* » de ces pauvres, par définition possédés du démon, finit par justifier toutes les brutalités, toutes les humiliations et tous les abus de pouvoir.

Cet état de fait a perduré au 20^e siècle, car il servait les intérêts des classes possédantes irlandaises. Malgré les explosions sociales qui précédèrent l'indépendance de la République d'Irlande, en 1921, l'aile la plus réactionnaire du mouvement nationaliste s'imposa au terme d'une guerre civile sanglante. Liée aux propriétaires fonciers, cette fraction l'était également à l'Église, au point d'enrôler le prélat catholique pour rédiger la Constitution actuelle. L'Église continua donc d'assurer le gros des fonctions sociales de l'État, des institutions pénales juvéniles à l'enseignement et la santé publique, conservant ainsi le poids qui lui permettait de maintenir l'ordre dans les rangs de la population pauvre.

C'est cela le vrai scandale que révèle le rapport de la commission Ryan, l'expression d'une dictature sociale dont l'Église n'est qu'un instrument particulièrement repoussant, et ceci dans tous les domaines de la vie sociale.

François ROULEAU

● Afrique - France

Fillon VRP des multinationales françaises

Le Premier ministre François Fillon s'est entouré d'une belle brochette de patrons français pour son premier voyage en Afrique, du 20 au 22 mai. Christophe de Margerie, le patron de Total, en faisait partie. Après une visite éclair au Cameroun, le Premier ministre français a surtout fait escale au Nigeria, où les intérêts français sont nombreux.

Ce pays anglophone est l'un des principaux pays producteurs de pétrole : le 5^e producteur de l'Opep et le 12^e producteur mondial. Shell se taille la part du lion dans la prospection et la production pétrolières ; viennent ensuite d'autres multinationales comme Mobil, Texaco,

Chevron, Agip, Esso. Total se situe à la quatrième place et son influence ne cesse de croître. La compagnie française exploite un nouveau gisement pétrolier offshore, à 200 km au large de Port-Harcourt, et entend doubler sa production dans les prochaines années.

Lors de sa rencontre avec le président nigérian Uman Musa Yar'udua, Fillon a proposé d'aider le Nigeria à lutter contre la piraterie dans le delta du fleuve Niger, à sécuriser les routes maritimes et à assurer l'exploitation des plates-formes offshore au large des côtes nigérianes. L'objectif du gouvernement Fillon étant bien entendu de protéger en priorité les intérêts français. Pas un mot en revanche sur l'aide que pourrait

apporter la France aux deux millions de malades du sida. Ce n'était pas l'objet du voyage.

Quand Fillon évoque « *les grands bandits* » qui sèment la terreur dans le delta, il ne pense pas aux grandes compagnies pétrolières qui pillent depuis des décennies les richesses pétrolières et gazières du Nigeria, polluant l'eau et l'air du delta et réduisant ainsi à la famine les populations des villages qui vivent de la pêche ! Ces mêmes compagnies pétrolières ont dans le passé fait assassiner les leaders du peuple Ogoni, qui dénonçaient le pillage du delta par les militaires nigériens. Non, Fillon pense surtout aux rebelles du Mend (Movement for the emancipation of the Niger delta), qui posent pro-

blème aux grandes compagnies pétrolières. En gênant l'exploitation du pétrole, la rébellion leur fait perdre des centaines de milliers de dollars. Elles doivent investir d'importantes sommes dans la protection des plates-formes, des personnels expatriés qui doivent vivre dans des véritables camps retranchés.

Le soutien de la France renforce ainsi la dictature, dont l'armée a récemment massacré des civils de la population Ijaw accusée de soutenir les rebelles. Fillon, qui se targue d'être un « démocrate », appuie l'une des pires dictatures d'Afrique de l'Ouest.

René CYRILLE

● Nigeria

Sous le joug des compagnies pétrolières

« Le potentiel du Nigeria est énorme. Rendez-vous compte, c'est deux fois la France et deux fois son nombre d'habitants », s'est enthousiasmé Christophe de Margerie, directeur général de Total.

Total se partage avec Shell, Chevron, ExxonMobil et l'italien ENI les ressources pétrolières du delta du Niger, laissant à la dictature en place 13 % de royalties. Pendant ce temps, selon la Banque Mondiale, 70 % des Nigériens vivent encore avec moins de 1 dollar par jour.

L'exploitation pétrolière a commencé en 1956 et elle ne se limite pas au pillage des richesses du sous-sol : des zones marécageuses du delta du Niger sont polluées, alors qu'elles étaient des zones traditionnelles de pêche, la mangrove est détruite par les fuites des pipelines, tandis que la santé des habitants est attaquée par le brûlage des gaz associés à l'extraction pétrolière. Il était

prévu d'interdire cette pratique à compter du 1^{er} janvier 2008 ; cependant, sous la pression des compagnies pétrolières, le délai a été repoussé jusqu'en 2010.

Malgré le contrôle de l'armée sur cette région, un mouvement de résistance populaire avait connu de réels succès au début des années 1990. Une répression féroce avait ensuite laissé aux compagnies pétrolières une dizaine d'années d'accalmie. Mais depuis 2006 une nouvelle forme de rébellion armée s'est développée, qui attaque les installations, sabote les oléoducs, pratique des enlèvements. L'armée vient de lancer une offensive contre les « rebelles », dont la population fait les frais.

De son côté, la compagnie Shell comparait en ce moment devant un tribunal de New York pour ses activités au Nigeria. Elle est accusée d'avoir une responsabilité dans la pendaison, en novembre 1995, de l'écrivain Ken Saro-Wiwa et de huit autres personnes, au terme d'un procès devant un tribunal mili-

taire commandité par la dictature de l'époque du général Sani Abacha. Ces opposants avaient formé le Mouvement pour la survie du peuple Ogoni, demandant une meilleure répartition des richesses du pétrole en faveur des populations locales, et des réparations pour la pollution mortelle causée par le brûlage des gaz par des torchères. En 1993, ce mouvement, le Mosop, avait organisé une série de blocus des installations pétrolières, réussissant à faire stopper les activités de la filiale locale de Shell dans le pays ogoni. Ce succès contribua à étendre la protestation et le Mosop appela au boycott des élections qui suivirent.

Tandis que les compagnies pétrolières menaçaient de se retirer de tout le delta du Niger, la dictature se lança dans une féroce répression. En août 1993, l'armée assassina trente-cinq habitants du petit village ogoni de Ka et en chassa des centaines

d'autres, avant de le raser complètement. En mai 1994, quatre personnes du peuple Ogoni étaient assassinées, mais ce furent les dirigeants du Mosop qui en furent accusés au cours d'une parodie de justice qui dura dix mois, largement retransmise dans tout le pays et orientée contre « *le manque de patriotisme* » du Mosop, de façon à raviver les conflits ethniques.

Avant l'exécution de Ken Saro-Wiwa, le responsable de Shell pour le Nigeria avait déclaré au frère de celui-ci qu'il pourrait peut-être faire quelque chose, si la campagne contre les compagnies pétrolières s'arrêtait. La famille de l'écrivain pendu rappelle aussi que Shell était au courant des pots-de-vin proposés à deux témoins du procès pour qu'ils chargent les accusés. Et des documents de Shell doivent être rendus publics lors de ce procès.

J.S.

● Niger

Nouveau chantier d'Areva : un désastre annoncé

Début mai, le président nigérian Mamadou Tandja et la présidente du groupe Areva Anne Lauvergeon ont lancé le chantier de la mine d'Imouraren qui, à l'horizon 2012, devrait produire 5 000 tonnes d'uranium par an. Cette exploitation devrait placer le Niger au deuxième rang mondial des producteurs d'uranium, et fournir à Areva un combustible nucléaire à bon compte.

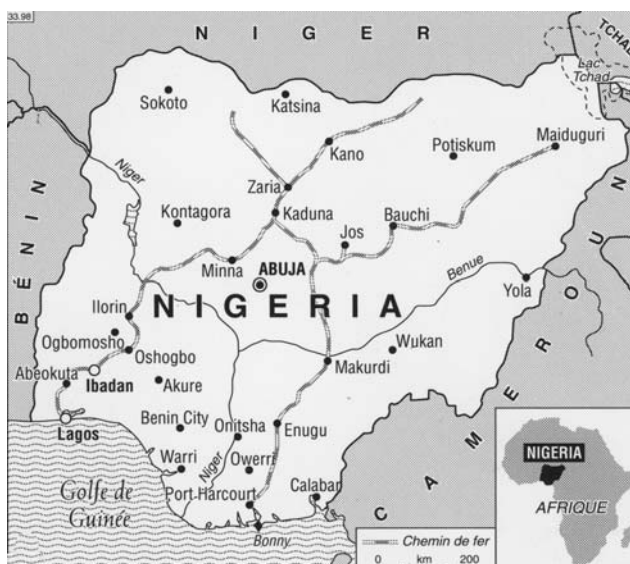
De nombreuses associations et ONG n'ont pas attendu ces travaux pour s'inquiéter des conditions de mise en œuvre de ce projet au niveau écologique, économique et du respect des populations locales, à majorité touareg. En effet Areva exploite l'uranium au nord du Niger depuis plus de quarante ans et cette exploitation n'a contribué ni au développement du pays, qui reste l'un des plus pauvres de la planète, ni à l'amélioration du niveau de vie des Nigériens ; par contre elle a des conséquences désastreuses sur le plan sanitaire.

Grâce à un accord signé en 1961, Areva s'est assuré un accès exclusif à l'uranium nigérian jusqu'à mi 2007, à un prix n'atteignant même pas le quart des cours du marché international. Depuis, le gouvernement nigérian a renégocié l'accord, mais le prix payé par Areva reste bien en deçà des cours mondiaux, pillant littéralement les ressources du pays.

Dans la ville minière d'Arlit où Areva exploite deux gisements d'uranium depuis 1968, les mesures effectuées en 2004 et 2005 par la Commission de recherche et d'information sur la radioactivité (Crirad) montrent que l'eau distribuée à la population affiche un taux de contamination dépassant de quarante, voire cent fois les recommandations de l'OMS. Par ailleurs, la consommation d'eau des mines contribue à l'épuisement des nappes phréatiques, dans une région qui est déjà désertique. La population est également exposée à la radioactivité du fait que d'énormes quantités de déchets miniers sont entreposés à l'air libre.

Il y a tout lieu de penser que l'immense mine à ciel ouvert d'Imouraren prolongera le scandale entourant l'exploitation de l'uranium au Niger. En revanche, les profits d'Areva et de ses actionnaires seront assurés pour de nombreuses décennies.

Roger MEYNIER



Face à la faillite du capitalisme, actualité du communisme

Textes des interventions d'Arlette Laguiller et de Nathalie Arthaud dans les meetings de Lutte Ouvrière (1^{er} trimestre 2009)

Prix : 2 euros



● Chômage partiel

C'est au patronat de payer !

En février, aux salariés mis en chômage partiel et perdant des centaines d'euros par mois, Sarkozy promettait qu'à partir du 1^{er} mai l'indemnisation passerait de 60 à 75 % du salaire brut, et que ce surcoût serait « partagé entre entreprises, État et Unedic ».

Face à un patronat qui refuse d'augmenter sa participation et fait le chantage aux licenciements collectifs, le gouvernement craint visiblement la montée des conflits pour réclamer la compensation à 100 % de ce chômage qui devrait frapper 600 000

ter. De 3,8 euros de l'heure, elle pourra être portée à 7,74 euros. Le patronat pourrait n'avoir presque plus rien à débours, même plus les 3 euros de l'heure qu'il devait ajouter de sa poche pour garantir au moins le smic horaire.



salariés en 2009. Il prend donc les devants en augmentant la participation de l'État à l'indemnisation.

La mesure des 75 % prend maintenant effet mais, dans la réalité, le surcoût de 15 % sera financé uniquement par l'État et l'Unedic, comme presque l'ensemble des indemnités de chômage partiel. Cette indemnisation est une nouvelle disposition (décret 2009-478 du 29/04/09) qui ne concernera que les travailleurs subissant du chômage partiel reconnu de longue durée sur une période d'au moins trois mois. La condition est que l'employeur signe avec l'État une convention l'engageant à ne pas licencier dans les mois qui suivent, par exemple pendant six mois suite à trois mois d'indemnisation.

Tous les autres chômeurs à temps partiel, qui ne rentrent pas dans ce cadre, restent indemnisés à 60 % de leur salaire brut, avec le smic horaire à 6,84 euros comme minimum. Cela sera le cas pour la plupart des salariés des petites entreprises, où les patrons continueront d'imposer un jour de chômage par-ci, deux jours par-là, sans se soucier de signer une convention avec l'État. Pour ces salariés, les promesses de Sarkozy passent à la trappe, ils continueront de perdre des centaines d'euros par mois quand le chômage partiel les frappera.

Par contre, dans le cas de la nouvelle mesure, la compensation versée aux patrons par les fonds publics augmen-

Cette nouvelle disposition de compensation à 75 %, comme celle à 60 %, permet en fait aux employeurs de conserver leur main-d'œuvre disponible, gratuitement pour eux, et d'alterner les semaines de chômage avec des semaines d'heures supplémentaires, pour assurer une rentabilité maximum de leurs installations.

Cependant, malgré ces nouvelles aides, des branches patronales font encore la fine bouche. L'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) a signé le 7 mai un accord avec des syndicats. Elle y marque son « intérêt » pour ce nouveau dispositif de convention avec l'État, qui indemniserà à 75 % le chômage partiel de ses salariés et réduira le coût du chômage partiel pour l'entreprise. Mais son intérêt ne va pas jusqu'à signer une convention avec l'État pour toutes les entreprises de la métallurgie. Les aides publiques : oui. Mais quant à les conditionner à une interdiction des licenciements, même de quelques mois, l'UIMM dit non.

À côté de ces accords et conventions à géométrie variable, face à des grèves, des entreprises ont dû céder le paiement à 100 %, primes comprises, du chômage partiel qu'elles imposent. Cela doit être le cas pour tous les salariés, dans les grandes comme dans les petites entreprises.

Louis BASTILLE

● Le 13 juin, et ensuite !

Montrer notre nombre dans la rue

Entre un et deux millions de manifestants dans les rues du pays le 29 janvier, dont beaucoup de grévistes, du secteur public comme des entreprises privées, cela s'est vu et entendu. Le 19 mars, les manifestations étaient encore plus nombreuses, la variété et la multiplicité des banderoles témoignant de la présence de travailleurs de multiples secteurs. Le 1^{er} mai, un mois et demi plus tard encore une fois, les manifestants étaient encore des centaines de milliers ou même un million à crier leur refus de payer la crise occasionnée par les capitalistes et les banques, et du même coup leur hostilité au gouvernement Sarkozy-Fillon et à sa politique antiouvrière.

On a pu voir que ces derniers n'entendaient pas y changer quoi que ce soit et affichaient même un mépris certain pour les manifestants et tous ceux qui, sans peut-être participer directement, partagent pleinement leur sentiment et les revendications proclamées. Ce gouvernement s'est senti assez sûr de lui pour ironiser, par la voix de Soubie, le conseiller social de l'Élysée, sur « l'usure des journées nationales d'action à répétition », tout en évoquant de vagues rencontres avec les directions syndicales, dans le but paraît-il de faire « l'évaluation des mesures prises lors du sommet social du 18 février ».

Il n'y a rien d'étonnant à cette attitude du gouvernement qui persiste, malgré les multiples manifestations de colère populaire, dans son aide multiforme aux capitalistes et aux banques, dans ses attaques contre les couches populaires,

● Toujours plus de travailleurs payés au smic

Augmenter les salaires

Après la dernière revalorisation du salaire minimum, en juillet 2008, il y avait près de trois millions et demi de salariés payés au smic, constate une étude de la Dares, autrement dit du ministère de l'Emploi.

Dans le secteur public, 10 % des travailleurs sont concernés. Et dans le privé, 14,1 % des salariés hors agriculture (sinon le taux serait plus élevé) sont des smicards. Cela, sans compter l'intérim, souligne la Dares, qui relève aussi que, dans certaines branches, la proportion de smicards est bien supérieure : ils



Dans le cortège parisien du 1^{er} Mai.

comme dans les suppressions d'emplois tous azimuts dans les services publics. Mais les directions syndicales se contentent, en guise de riposte, d'égrener de nouvelles journées. Après le 26 mai où rien de sérieux n'aura été organisé, sauf dans certains endroits et à la SNCF, il y aura le 13 juin, avant la période des congés, avant de fixer une nouvelle date... à la rentrée.

Les attaques incessantes du patronat qui ferme les entreprises et supprime les emplois, comme chez Nortel en région parisienne ou chez Goodyear à Amiens, comme l'assistance que lui fournit le gouvernement en fragilisant les salariés et en dégradant le pouvoir d'achat du monde du travail, nécessiteraient un plan de riposte clair ; et le moins qu'on puisse dire est que ces journées d'action diluées, après les succès des 29 janvier et 19 mars, ne répondent guère à la nécessité urgente de se mobiliser pour imposer, entre autres revendications indispensables, l'interdiction des suppressions d'emplois et le rattrapage du pouvoir d'achat.

Reste que, le 26 mai, des grévistes et des manifestants ont, par endroits, rappelé les exigences des travailleurs. C'est l'inté-

rêt aussi de tous les travailleurs de faire de la journée du 13 juin une démonstration de l'ampleur du mécontentement, seule façon de préparer la puissante mobilisation que la situation impose.

Viviane LAFONT

● Rouen

Le mécontentement est toujours là

À Rouen, la journée du 26 mai a été l'occasion d'une manifestation de près de 3 000 personnes.

Employés du gaz, de l'électricité, postiers, cheminots, personnel hospitalier, salariés du secteur public ainsi que des groupes du secteur privé formaient un cortège dynamique et montraient ainsi que leur mécontentement est bien vivace.

De semblables manifestations ont eu lieu dans d'autres villes. Et bien des militants regrettaient que les initiatives de cette journée du 26 mai soient restées aussi éparpillées.

P.L.